

EST AUSSI CERTAIN QUE LE PARTI LIBERAL SERA ELU QUE LE SOLEIL SE LEVERA DEMAIN

Le premier ministre King prédit qu'après jeudi, un grand parti sera opposé au toryisme, s'étendant d'une côte à l'autre. — Avec une bonne majorité.

CAPITAUX DE MONTREAL DANS YORK-NORD

Un vote pour un candidat conservateur est un vote pour le rétablissement des impôts abolis par le gouvernement libéral, depuis quatre ans.

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Toronto, 27. — Le premier ministre King a continué sa tournée dans York-Nord, aujourd'hui, en portant la parole à trois endroits, à King et à Maple, d'abord à Thornhill, où une foule de 2,000 personnes l'a accueilli. Dans tous les discours, le premier ministre a insisté sur la stabilité nationale et sur l'importance de la stabilité tarifaire préconisée par Meighen.

Le succès du parti libéral, dit-il, est aussi certain que le lever du soleil demain. M. King a déclaré qu'après jeudi, il y aurait un grand parti opposé au toryisme, s'étendant d'une côte à l'autre.

«J'espère, dit-il, que demain le parti libéral sera élu avec une majorité qui lui permettra de continuer à administrer le pays sans crainte ni faiblesse. Pendant le dernier gouvernement, la Grande-Bretagne a eu cinq administrations différentes. Cela a coûté au peuple anglais une somme de 10 millions de livres sterling. Le peuple anglais a finalement résolu de donner une bonne majorité à M. Baldwin. Ainsi le peuple canadien donnera au gouvernement une bonne majorité».

Le bruit court que des capitaux de contrôle sont employés dans York-Nord pour le battre. «Je n'ai pas peur que tout l'argent du monde puisse venir à la population de York-Nord», a-t-il dit. «Je n'ai pas peur que tout l'argent du monde puisse venir à la population de York-Nord».

Le premier ministre a de nouveau parlé de la lettre publiée par le candidat conservateur dans York-Nord, à répétition, que la feuille publiée continuait une controverse à la loi électorale et qu'elle pourrait, si on y servait, disqualifier le candidat parce qu'elle ne porte pas le nom de l'imprimeur comme le veut la loi.

M. King déclara qu'il était mécontent de voir le gouvernement ne verser pas d'argent au parti libéral, le gouvernement précédent. Il est mécontent, qu'au lieu de verser de l'argent au parti libéral, le gouvernement précédent ne versait pas d'argent au parti libéral.

«Je me retire ce matin de la lutte dans le comté de Sherbrooke. La raison donnée pour me rejeter comme candidat officiel du gouvernement à la convention libérale, c'est que j'avais tourné le dos au parti libéral et voté contre lui en plusieurs occasions. C'est pourquoi je n'ai pas été choisi».

«Pendant l'exposition, l'hon. J. A. Robb vint à Sherbrooke et discuta la situation politique avec moi. Je lui dis qu'ayant voté contre le gouvernement sur la question de la Home Bank, sur la question des pensions aux fonctionnaires civils et plusieurs autres bills de moindre importance, je ne me présenterais pas à la prochaine élection comme franc candidat du gouvernement, mais que je consentais à me présenter comme libéral indépendant protectionniste».

M. Robb me fit savoir que cela serait tout à fait satisfaisant pour le parti libéral. M. Robb et le Dr Beland vinrent à Sherbrooke et assistèrent à la convention libérale. Ils conseillèrent de ne pas faire d'opposition.

L'hon. P.-J.-A. Carlin et l'hon. Georges H. Lévesque exprimèrent la même opinion. Je crois que quatre ministres de la Couronne devraient être meilleurs juges de mes actions que n'impor-tait qui.

«Ce n'est pas tout. Les représentants du parti conservateur se sont rendus à Montréal et y a quelques jours pour demander au comité central conservateur à quoi il fallait s'en tenir. On les informa qu'il ne fallait pas se faire d'opposition. Le meilleur élément des deux partis à Sherbrooke était en faveur de mon élection par acclamation».

«Je n'avais pas l'intention de prendre part à une lutte. Ma santé ne me le permettait pas et j'étais porté à croire que le meilleur élément des deux partis voulait mon élection comme représentant du pays sans opposition. Mais il semble que le commun, apparemment plus intéressé à recevoir le «pain et les poissons» qu'ils reti-

vernement est en faveur de restituer à l'Allemagne \$12,000,000 des fonds allemands confisqués pendant la guerre. Cette déclaration est fautive et mensongère sous tous rapports, déclara le premier ministre. Il ajouta qu'il s'était mis en communication avec le secrétaire d'Etat et qu'il avait appris que pas un seul dollar des sommes requises n'avait été payé à l'Allemagne. Aucune recommandation n'a été faite et il ne sera pas touché à l'argent avant que la question ait été réglée par un traité international.

Il s'agit d'un projet de loi qui a été introduit par le parti libéral. M. King rappelle à son auditoire que le gouvernement a épargné au pays \$110,000 par année durant les quatre années qu'il a été au pouvoir. Le Canada devait payer \$187,000,000 d'intérêt sur la dette nationale tous les ans. En tout, les deux tiers des dépenses totales du Canada sont fixées.

«La grande question de la campagne est l'unité nationale et la stabilité nationale. C'est plus important que la stabilité tarifaire de M. Meighen, déclara M. King. La politique du gouvernement est destinée à rapprocher toutes les parties du pays».

DANS LOTBINIERE
Québec, 27. — M. Ulric Paris, candidat libéral officiel dans le comté de Lotbinière, quitte la lutte dans cette division, qui prend un intérêt extraordinaire. Pendant plusieurs jours le bruit a couru que les deux autres candidats, M. Omer Langlois et A. Verville, s'étaient retirés pour laisser le champ libre à M. Paris, mais aujourd'hui on assure que c'est M. Paris qui se retire. M. Paris n'indiqua pas ses raisons dans sa lettre à l'officier-rapporteur.

Il n'y a plus maintenant qu'un seul candidat conservateur sous les drapeaux. On a annoncé hier que le Dr Laugel fut pendant quelque temps candidat, avait consenti à se retirer en faveur du notaire Pouliot.

M. McCREA SE RETIRE
Sherbrooke, 27. — Sherbrooke ne sera pas le théâtre d'une lutte à trois. M. F. N. McCrea, candidat libéral indépendant protectionniste, qui a représenté Sherbrooke à la Chambre des communes pendant plusieurs années, a annoncé ce matin qu'il se retirait de la lutte, laissant le colonel E. E. Worthington, le candidat conservateur, et M. C. B. Howard, le candidat libéral, seuls sur les rangs.

Le bruit courait hier soir que M. McCrea, qui a représenté Sherbrooke à la Chambre des communes pendant plusieurs années, avait l'intention de se retirer. M. McCrea a confirmé la rumeur ce matin.

M. McCrea déclara qu'il ferait connaître officiellement ses sentiments dans l'après-midi. Interviewé peu après midi, M. McCrea fit la déclaration suivante:

«Je me retire ce matin de la lutte dans le comté de Sherbrooke. La raison donnée pour me rejeter comme candidat officiel du gouvernement à la convention libérale, c'est que j'avais tourné le dos au parti libéral et voté contre lui en plusieurs occasions. C'est pourquoi je n'ai pas été choisi».

«Pendant l'exposition, l'hon. J. A. Robb vint à Sherbrooke et discuta la situation politique avec moi. Je lui dis qu'ayant voté contre le gouvernement sur la question de la Home Bank, sur la question des pensions aux fonctionnaires civils et plusieurs autres bills de moindre importance, je ne me présenterais pas à la prochaine élection comme franc candidat du gouvernement, mais que je consentais à me présenter comme libéral indépendant protectionniste».

M. Robb me fit savoir que cela serait tout à fait satisfaisant pour le parti libéral. M. Robb et le Dr Beland vinrent à Sherbrooke et assistèrent à la convention libérale. Ils conseillèrent de ne pas faire d'opposition.

L'hon. P.-J.-A. Carlin et l'hon. Georges H. Lévesque exprimèrent la même opinion. Je crois que quatre ministres de la Couronne devraient être meilleurs juges de mes actions que n'impor-tait qui.

«Ce n'est pas tout. Les représentants du parti conservateur se sont rendus à Montréal et y a quelques jours pour demander au comité central conservateur à quoi il fallait s'en tenir. On les informa qu'il ne fallait pas se faire d'opposition. Le meilleur élément des deux partis à Sherbrooke était en faveur de mon élection par acclamation».

«Je n'avais pas l'intention de prendre part à une lutte. Ma santé ne me le permettait pas et j'étais porté à croire que le meilleur élément des deux partis voulait mon élection comme représentant du pays sans opposition. Mais il semble que le commun, apparemment plus intéressé à recevoir le «pain et les poissons» qu'ils reti-

(à suivre à la page 9)

DE NOUVELLES ELECTIONS AURAIENT LIEU EN FRANCE

Les socialistes reviendraient au pouvoir avec la majorité

MANOEUVRES

M. Painlevé serait invité de nouveau à constituer un ministère

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 27. — Le ministre Painlevé ayant donné sa démission par suite de l'opposition de M. Caillaux à un impôt sur le capital auquel s'est rallié M. Painlevé après le congrès de Nice, il appartient maintenant au Président Doumergue de choisir l'homme qui constituera un nouveau gouvernement. Il a confié cet après-midi avec la plupart des hommes d'Etat aptes à remplir la tâche qui s'impose actuellement.

M. Caillaux fut le premier que reçut M. Doumergue après la démission du cabinet. Le ministre des finances ne fut pas convoqué, cependant, à propos de la constitution d'un nouveau ministère. Il fut reçu sur sa propre demande et emporta avec lui une pile de documents.

Les présidents du Sénat et de la Chambre, M. de Selves et M. Herriot, ces deux derniers en leur qualité de président de la commission financière de la Chambre et du Sénat, rendirent ensuite visite au Président qui les interrogea relativement à la situation financière. Tous exprimèrent l'espoir que la situation serait rapidement réglée.

Le Président verra M. Cazals, le président du groupe radical, demain matin. Il convoquera ensuite l'homme choisi pour constituer le nouveau gouvernement. L'impression générale ce soir est que ce sera M. Painlevé, qui prendra probablement comme collaborateurs M. Herriot et M. Briand. Lorsqu'on l'interrogea au sujet de l'état de sa santé, ce soir, M. Briand répondit: «Je n'ai rien de sauf un saignement de nez insignifiant, mais qui pourrait être considéré comme une invitation au repos».

Les assemblées tenues par les différents groupes politiques de la Chambre et après-midi ont révélé une profonde divergence de vues concernant la solution de la crise et quel que soit le nouveau ministère, quel qu'il soit, devra manœuvrer avec délicatesse pour trouver une majorité.

On parle beaucoup de «deadlock» politique qui obligerait le Président à dissoudre la Chambre et à tenir de nouvelles élections afin de trouver une majorité à un gouvernement stable.

On accuse les socialistes de manœuvrer en ce sens dans l'espoir de remporter avec le nouveau mode de représentation proportionnelle assez de sièges à la Chambre pour exercer le pouvoir à leur gré. Ils comptent actuellement 105 sièges et constituent le groupe le plus fort à la Chambre basse, comparativement à 145 pour les radicaux et 104 pour le bloc national. Ils espèrent faire élire 180 députés à la prochaine élection.

LA DEMISSION

Paris, 27. — Le ministre Painlevé a donné sa démission. Le président du conseil se présente chez le Président Doumergue, quelques minutes après deux heures et lui remit la démission collective de ses ministres.

Le président du conseil informa le Président de la République que le ministère ne pouvait continuer sa tâche de restaurer les finances françaises sans être assuré d'une majorité au parlement.

La décision des ministres de donner leur démission était unanime. Elle fut inspirée par l'attitude prise par le parti radical et socialiste à leur récent congrès de Nice, où le principe d'une taxe sur le capital fut adopté.

Après le départ de M. Painlevé du Palais de l'Élysée, le communiqué suivant fut publié:

«Le conseil des ministres qui, à sa séance précédente, avait élaboré par voie de discussion le plan de la loi de finances, a interrompu cette discussion ce matin, bien qu'il n'y eût aucune divergence essentielle entre les membres du ministère concernant le plan, afin que le ministère put se consacrer à une étude de la situation politique et parlementaire créée par les récentes manifestations des partis».

«Conscient d'un effort urgent vers la restauration nationale ne saurait être accompli sans la certitude d'une stable majorité parlementaire, le gouvernement a décidé de remettre à la démission au Président de la République».

Le président du conseil, M. Painlevé, déclara aux journalistes en quittant le palais présidentiel qu'il suivait les instructions de M. Doumergue, quelles qu'elles soient. Il constituera un nouveau cabinet, s'il en est prié, ou collaborera cordialement avec l'homme d'Etat que le Président pourra appeler au pouvoir.

M. Painlevé ajouta que la décision de démissionner avait été prise avec dredi dernier, mais qu'il avait été gardée secrète afin de permettre au ministre des affaires étrangères, principal négociateur des accords de Locarno, de presider le conseil de la Société des nations à propos de l'incident grec-bulgare.

Le ministre Painlevé fut constitué le 16 avril 1925 en remplacement de celui de M. Edouard Herriot, qui tomba également sur ses mesures financières que refusa d'adopter le parlement.

COOPERATION ENTRE LIBERAUX ET OUVRIERS

Suggérée par le professeur
Gilbert Murray et approuvée par M. Asquith

AFFINITES

Mort tragique de Darrell Figgis. — On veut créer une race nouvelle

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 27. — Un appel déguisé à la coopération entre les libéraux et les travailleurs a été lancé hier soir à une réunion libérale tenue sous la présidence du comte d'Oxford et d'Asquith, le chef du parti.

L'orateur était le professeur Gilbert Murray, qui souligna d'étroites affinités avec les libéraux et les travailleurs et déclara que les tendances socialistes des travailleurs le préoccupaient très peu parce que l'action de l'Etat était destinée à croître avec le développement de la société.

Si l'expulsion des communistes du parti travailliste proposée avec une telle énergie par M. Ramsay MacDonald au récent congrès de Liverpool, était efficace, la conséquence naturelle serait un rapprochement graduel entre le travailliste et le libéralisme.

Il suggéra comme idéal du gouvernement libéral une aide travailliste et comme alternative un gouvernement travailliste avec une aide libérale. Lord Asquith approuva cordialement les discours.

On se rappelle que jusqu'ici les travailleurs ont catégoriquement repudié toute coopération avec les libéraux.

DARRELL FIGGIS DECEDÉ

Londres, 27. — Darrell Figgis, irlandais et membre du parlement de l'Etat libre, a été trouvé mort aujourd'hui dans une maison garnie. Du gaz s'échappait d'une conduite.

La semaine dernière, il fut témoin à l'enquête du coroner sur la mort de Rita Norb, une jeune professeur de danse irlandaise, morte à l'hôpital des suites d'une opération. L'enquête du coroner devait se continuer le 5 novembre.

Figgis déclara à l'enquête qu'il était venu à l'hôpital de Rita Norb pendant deux semaines, mais qu'il n'avait pas pu empêcher sa mort.

VIEUX OUTILS



LE GENERAL TITUR MEIGHEN. — Hélas! caporal! votre vieux canon de 1911 pète encore, mais il ne tire plus.
CAPORAL PATENAUDE: — «Diable m'emporte! J'erois que la meche est éteinte "boss"!»

LA GRECE ORDONNE A SES TROUPES DE BATTRE EN RETRAITE

La Société des nations envoie des enquêteurs sur les lieux

MENACE DE BLOCUS

En cas de refus, on parle d'une manifestation navale

(Cable de la Presse Associée)

Athènes, 27. — Le gouvernement grec a ordonné aujourd'hui la prompt évacuation de tout le territoire bulgare par ses troupes. Le mouvement de retraite des gardes de la frontière grecque à leurs anciens postes, est commencé.

ENQUETE

Paris, 27. — A une séance tenue ce soir, le conseil de la Société des nations a décidé d'envoyer une commission aux Etats balkaniques pour étudier les causes et fixer les responsabilités dans le conflit entre la Grèce et la Bulgarie.

MENACE DE BLOCUS

Paris, 27. — Une manifestation navale devant Athènes est dans l'ordre des possibilités si le gouvernement du premier ministre Pangalos refuse de s'incliner devant la décision du conseil de la Société des nations de cesser toutes hostilités et de retirer toutes les troupes grecques du sol bulgare.

Le conseil espère que le gouvernement grec acceptera la décision et l'on apprend dans les milieux dignes de foi, aujourd'hui, que la Grèce et la Bulgarie ont entamé un accord de répit, grâce aux bons offices de la Roumanie, pour suspendre les hostilités et retirer leurs troupes derrière leurs frontières. Le conseil, par mesure de précaution, avait déjà discuté la question d'un blocus naval en secret.

Les représentants de la Bulgarie n'ont pas eu la confirmation de cette nouvelle, cependant.

Parlant au nom du gouvernement de Sofia, M. Morloff a informé le conseil qu'une entente directe avec la Grèce était absolument impossible parce que la Grèce persiste à refuser de prêter l'oreille aux offres répétées de la Bulgarie de désigner une commission mixte pour tenir une enquête sur le différend de la frontière.

M. Morloff dit que la dernière dépêche de Sofia mande qu'après les pertes bulgares étaient de 48 tués ou blessés. Sur ce nombre 26 sont des soldats et 22 des civils, hommes ou femmes. Il se peut aussi qu'il y ait aussi des victimes inconnues.

Il demanda qu'indépendamment des sanctions que le conseil pourrait appliquer à la Grèce pour le «coup de force» à la paix internationale et la violation de ses obligations comme membre de la société, une entente réparatrice devrait être faite à la Bulgarie pour les dégâts aux personnes et à la propriété et que tous les prisonniers soient immédiatement remis en liberté.

Les paroles piquantes de M. Cham-

RAPPORT DEMANDE AU MARECHAL FOCH

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 27. — Le conseil des ambassadeurs a discuté aujourd'hui la réponse de l'Allemagne relativement au désarmement, réponse présentée au ministère français des affaires étrangères, par M. de Hoesch, la semaine dernière. La note a été remise au maréchal Foch avec demande de présenter un rapport au plus tôt.

berlin, le secrétaire anglais des affaires étrangères, attirèrent une réponse de M. Caragionis, le représentant de la Grèce. Le conseiller anglais déclara que les Bulgares n'avaient pénétré dans le territoire grec que sur une profondeur de cinq à six kilomètres (vingt-cinq milles).

M. Caragionis répondit que les Bulgares avaient avancé en territoire grec sur une distance de 400 à 500 mètres, soit près d'un tiers de mille. Il fut avoué, cependant, que les Grecs avaient occupé la Bulgarie sur une profondeur de huit kilomètres, environ cinq milles, mais il se plaignait que cela provenait d'un mouvement tournant destiné à éviter une attaque de front par les Bulgares.

Les représentants de la Grèce et de la Bulgarie s'accusèrent réciproquement d'avoir été la cause du conflit et demandèrent des réparations.

Le conseil s'ajourna à 11 heures demain matin en attendant de savoir si les gouvernements grec et bulgare ont ordonné l'évacuation mutuelle de leur territoire dans la limite des 24 heures données dans l'ordonnance du conseil hier soir.

Des instructions ont été données cet après-midi aux officiers militaires des Puissances à Athènes et à Sofia de se rendre à la frontière pour faire le relevé de la situation et en faire rapport au conseil.

Usines marchant à pleine capacité

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Sydney, N.-Écosse, 27. — L'usine de Sydney de la British Empire Steel Corporation marchera à toute vapeur pendant tout l'hiver prochain grâce aux commandes qui vont donner le National Canadian 53,212 tonnes d'acier.

«Nous venons de terminer une commande de 18,000 tonnes pour le Pacifique Canadien», déclara le gérant, et la nouvelle commande tiendra l'usine occupée à pleine capacité. L'usine emploie actuellement 2,800 hommes.

Charbon allemand aux Etats-Unis

Portland, Maine, 27. — Une cargaison de 4,000 tonnes de charbon allemand la première importée aux Etats-Unis depuis la guerre, arrivera ici dans cinq semaines environ. Ce charbon sera de trois grosseurs: stove, egg et nut. Il sera vendu aux mêmes prix à peu près que le charbon gallois.

SOOT L'EMPORTE SUR LE FAVORI DUETTISTE, LAUREL

Le pur sang de l'écurie "Brookmeade" a battu le porte-couleur de J. E. Widener, dans le handicap de \$5,000. — Une autre pour Flyleaf. — Goldbeater, déqualifié à la cinquième.

A LOUISVILLE ET NEW-YORK

Laurel, Md., 27 — Soot, appartenant à la "Brookmeade Stable" a remporté le handicap de \$5,000, en battant le porte-couleur de J. E. Widener, dans le handicap de \$5,000. — Une autre pour Flyleaf. — Goldbeater, déqualifié à la cinquième.

Dans la quatrième course, qui réunissait le meilleur champ de la matinée, Flyleaf a compté pour l'écurie Harry Payne Whitney, remportant ainsi sa deuxième victoire de la saison. Nat Evans a fini deuxième et Son Ami s'est classé troisième.

Dans la cinquième course Goldbeater, courait sous les couleurs de Donat Raymond, de Montréal, a été déqualifié après avoir fini premier. Le premier argent fut décerné à Sir Leonid, le deuxième à Odd Seth et le troisième à Eaglet.

Résultats des courses de cet après-midi:

PREMIERE COURSE, \$5,000. Handicap, 2 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Soot 136, 2. Flyleaf 135, 3. Goldbeater 134, 4. Son Ami 133, 5. Nat Evans 132, 6. Eaglet 131, 7. Sir Leonid 130, 8. Odd Seth 129, 9. Flyleaf 128, 10. Goldbeater 127, 11. Son Ami 126, 12. Nat Evans 125, 13. Eaglet 124, 14. Sir Leonid 123, 15. Odd Seth 122, 16. Flyleaf 121, 17. Goldbeater 120, 18. Son Ami 119, 19. Nat Evans 118, 20. Eaglet 117, 21. Sir Leonid 116, 22. Odd Seth 115, 23. Flyleaf 114, 24. Goldbeater 113, 25. Son Ami 112, 26. Nat Evans 111, 27. Eaglet 110, 28. Sir Leonid 109, 29. Odd Seth 108, 30. Flyleaf 107, 31. Goldbeater 106, 32. Son Ami 105, 33. Nat Evans 104, 34. Eaglet 103, 35. Sir Leonid 102, 36. Odd Seth 101, 37. Flyleaf 100, 38. Goldbeater 99, 39. Son Ami 98, 40. Nat Evans 97, 41. Eaglet 96, 42. Sir Leonid 95, 43. Odd Seth 94, 44. Flyleaf 93, 45. Goldbeater 92, 46. Son Ami 91, 47. Nat Evans 90, 48. Eaglet 89, 49. Sir Leonid 88, 50. Odd Seth 87, 51. Flyleaf 86, 52. Goldbeater 85, 53. Son Ami 84, 54. Nat Evans 83, 55. Eaglet 82, 56. Sir Leonid 81, 57. Odd Seth 80, 58. Flyleaf 79, 59. Goldbeater 78, 60. Son Ami 77, 61. Nat Evans 76, 62. Eaglet 75, 63. Sir Leonid 74, 64. Odd Seth 73, 65. Flyleaf 72, 66. Goldbeater 71, 67. Son Ami 70, 68. Nat Evans 69, 69. Eaglet 68, 70. Sir Leonid 67, 71. Odd Seth 66, 72. Flyleaf 65, 73. Goldbeater 64, 74. Son Ami 63, 75. Nat Evans 62, 76. Eaglet 61, 77. Sir Leonid 60, 78. Odd Seth 59, 79. Flyleaf 58, 80. Goldbeater 57, 81. Son Ami 56, 82. Nat Evans 55, 83. Eaglet 54, 84. Sir Leonid 53, 85. Odd Seth 52, 86. Flyleaf 51, 87. Goldbeater 50, 88. Son Ami 49, 89. Nat Evans 48, 90. Eaglet 47, 91. Sir Leonid 46, 92. Odd Seth 45, 93. Flyleaf 44, 94. Goldbeater 43, 95. Son Ami 42, 96. Nat Evans 41, 97. Eaglet 40, 98. Sir Leonid 39, 99. Odd Seth 38, 100. Flyleaf 37, 101. Goldbeater 36, 102. Son Ami 35, 103. Nat Evans 34, 104. Eaglet 33, 105. Sir Leonid 32, 106. Odd Seth 31, 107. Flyleaf 30, 108. Goldbeater 29, 109. Son Ami 28, 110. Nat Evans 27, 111. Eaglet 26, 112. Sir Leonid 25, 113. Odd Seth 24, 114. Flyleaf 23, 115. Goldbeater 22, 116. Son Ami 21, 117. Nat Evans 20, 118. Eaglet 19, 119. Sir Leonid 18, 120. Odd Seth 17, 121. Flyleaf 16, 122. Goldbeater 15, 123. Son Ami 14, 124. Nat Evans 13, 125. Eaglet 12, 126. Sir Leonid 11, 127. Odd Seth 10, 128. Flyleaf 9, 129. Goldbeater 8, 130. Son Ami 7, 131. Nat Evans 6, 132. Eaglet 5, 133. Sir Leonid 4, 134. Odd Seth 3, 135. Flyleaf 2, 136. Goldbeater 1, 137. Son Ami 0, 138. Nat Evans 0, 139. Eaglet 0, 140. Sir Leonid 0, 141. Odd Seth 0, 142. Flyleaf 0, 143. Goldbeater 0, 144. Son Ami 0, 145. Nat Evans 0, 146. Eaglet 0, 147. Sir Leonid 0, 148. Odd Seth 0, 149. Flyleaf 0, 150. Goldbeater 0, 151. Son Ami 0, 152. Nat Evans 0, 153. Eaglet 0, 154. Sir Leonid 0, 155. Odd Seth 0, 156. Flyleaf 0, 157. Goldbeater 0, 158. Son Ami 0, 159. Nat Evans 0, 160. Eaglet 0, 161. Sir Leonid 0, 162. Odd Seth 0, 163. Flyleaf 0, 164. Goldbeater 0, 165. Son Ami 0, 166. Nat Evans 0, 167. Eaglet 0, 168. Sir Leonid 0, 169. Odd Seth 0, 170. Flyleaf 0, 171. Goldbeater 0, 172. Son Ami 0, 173. Nat Evans 0, 174. Eaglet 0, 175. Sir Leonid 0, 176. Odd Seth 0, 177. Flyleaf 0, 178. Goldbeater 0, 179. Son Ami 0, 180. Nat Evans 0, 181. Eaglet 0, 182. Sir Leonid 0, 183. Odd Seth 0, 184. Flyleaf 0, 185. Goldbeater 0, 186. Son Ami 0, 187. Nat Evans 0, 188. Eaglet 0, 189. Sir Leonid 0, 190. Odd Seth 0, 191. Flyleaf 0, 192. Goldbeater 0, 193. Son Ami 0, 194. Nat Evans 0, 195. Eaglet 0, 196. Sir Leonid 0, 197. Odd Seth 0, 198. Flyleaf 0, 199. Goldbeater 0, 200. Son Ami 0, 201. Nat Evans 0, 202. Eaglet 0, 203. Sir Leonid 0, 204. Odd Seth 0, 205. Flyleaf 0, 206. Goldbeater 0, 207. Son Ami 0, 208. Nat Evans 0, 209. Eaglet 0, 210. Sir Leonid 0, 211. Odd Seth 0, 212. Flyleaf 0, 213. Goldbeater 0, 214. Son Ami 0, 215. Nat Evans 0, 216. Eaglet 0, 217. Sir Leonid 0, 218. Odd Seth 0, 219. Flyleaf 0, 220. Goldbeater 0, 221. Son Ami 0, 222. Nat Evans 0, 223. Eaglet 0, 224. Sir Leonid 0, 225. Odd Seth 0, 226. Flyleaf 0, 227. Goldbeater 0, 228. Son Ami 0, 229. Nat Evans 0, 230. Eaglet 0, 231. Sir Leonid 0, 232. Odd Seth 0, 233. Flyleaf 0, 234. Goldbeater 0, 235. Son Ami 0, 236. Nat Evans 0, 237. Eaglet 0, 238. Sir Leonid 0, 239. Odd Seth 0, 240. Flyleaf 0, 241. Goldbeater 0, 242. Son Ami 0, 243. Nat Evans 0, 244. Eaglet 0, 245. Sir Leonid 0, 246. Odd Seth 0, 247. Flyleaf 0, 248. Goldbeater 0, 249. Son Ami 0, 250. Nat Evans 0, 251. Eaglet 0, 252. Sir Leonid 0, 253. Odd Seth 0, 254. Flyleaf 0, 255. Goldbeater 0, 256. Son Ami 0, 257. Nat Evans 0, 258. Eaglet 0, 259. Sir Leonid 0, 260. Odd Seth 0, 261. Flyleaf 0, 262. Goldbeater 0, 263. Son Ami 0, 264. Nat Evans 0, 265. Eaglet 0, 266. Sir Leonid 0, 267. Odd Seth 0, 268. Flyleaf 0, 269. Goldbeater 0, 270. Son Ami 0, 271. Nat Evans 0, 272. Eaglet 0, 273. Sir Leonid 0, 274. Odd Seth 0, 275. Flyleaf 0, 276. Goldbeater 0, 277. Son Ami 0, 278. Nat Evans 0, 279. Eaglet 0, 280. Sir Leonid 0, 281. Odd Seth 0, 282. Flyleaf 0, 283. Goldbeater 0, 284. Son Ami 0, 285. Nat Evans 0, 286. Eaglet 0, 287. Sir Leonid 0, 288. Odd Seth 0, 289. Flyleaf 0, 290. Goldbeater 0, 291. Son Ami 0, 292. Nat Evans 0, 293. Eaglet 0, 294. Sir Leonid 0, 295. Odd Seth 0, 296. Flyleaf 0, 297. Goldbeater 0, 298. Son Ami 0, 299. Nat Evans 0, 300. Eaglet 0, 301. Sir Leonid 0, 302. Odd Seth 0, 303. Flyleaf 0, 304. Goldbeater 0, 305. Son Ami 0, 306. Nat Evans 0, 307. Eaglet 0, 308. Sir Leonid 0, 309. Odd Seth 0, 310. Flyleaf 0, 311. Goldbeater 0, 312. Son Ami 0, 313. Nat Evans 0, 314. Eaglet 0, 315. Sir Leonid 0, 316. Odd Seth 0, 317. Flyleaf 0, 318. Goldbeater 0, 319. Son Ami 0, 320. Nat Evans 0, 321. Eaglet 0, 322. Sir Leonid 0, 323. Odd Seth 0, 324. Flyleaf 0, 325. Goldbeater 0, 326. Son Ami 0, 327. Nat Evans 0, 328. Eaglet 0, 329. Sir Leonid 0, 330. Odd Seth 0, 331. Flyleaf 0, 332. Goldbeater 0, 333. Son Ami 0, 334. Nat Evans 0, 335. Eaglet 0, 336. Sir Leonid 0, 337. Odd Seth 0, 338. Flyleaf 0, 339. Goldbeater 0, 340. Son Ami 0, 341. Nat Evans 0, 342. Eaglet 0, 343. Sir Leonid 0, 344. Odd Seth 0, 345. Flyleaf 0, 346. Goldbeater 0, 347. Son Ami 0, 348. Nat Evans 0, 349. Eaglet 0, 350. Sir Leonid 0, 351. Odd Seth 0, 352. Flyleaf 0, 353. Goldbeater 0, 354. Son Ami 0, 355. Nat Evans 0, 356. Eaglet 0, 357. Sir Leonid 0, 358. Odd Seth 0, 359. Flyleaf 0, 360. Goldbeater 0, 361. Son Ami 0, 362. Nat Evans 0, 363. Eaglet 0, 364. Sir Leonid 0, 365. Odd Seth 0, 366. Flyleaf 0, 367. Goldbeater 0, 368. Son Ami 0, 369. Nat Evans 0, 370. Eaglet 0, 371. Sir Leonid 0, 372. Odd Seth 0, 373. Flyleaf 0, 374. Goldbeater 0, 375. Son Ami 0, 376. Nat Evans 0, 377. Eaglet 0, 378. Sir Leonid 0, 379. Odd Seth 0, 380. Flyleaf 0, 381. Goldbeater 0, 382. Son Ami 0, 383. Nat Evans 0, 384. Eaglet 0, 385. Sir Leonid 0, 386. Odd Seth 0, 387. Flyleaf 0, 388. Goldbeater 0, 389. Son Ami 0, 390. Nat Evans 0, 391. Eaglet 0, 392. Sir Leonid 0, 393. Odd Seth 0, 394. Flyleaf 0, 395. Goldbeater 0, 396. Son Ami 0, 397. Nat Evans 0, 398. Eaglet 0, 399. Sir Leonid 0, 400. Odd Seth 0, 401. Flyleaf 0, 402. Goldbeater 0, 403. Son Ami 0, 404. Nat Evans 0, 405. Eaglet 0, 406. Sir Leonid 0, 407. Odd Seth 0, 408. Flyleaf 0, 409. Goldbeater 0, 410. Son Ami 0, 411. Nat Evans 0, 412. Eaglet 0, 413. Sir Leonid 0, 414. Odd Seth 0, 415. Flyleaf 0, 416. Goldbeater 0, 417. Son Ami 0, 418. Nat Evans 0, 419. Eaglet 0, 420. Sir Leonid 0, 421. Odd Seth 0, 422. Flyleaf 0, 423. Goldbeater 0, 424. Son Ami 0, 425. Nat Evans 0, 426. Eaglet 0, 427. Sir Leonid 0, 428. Odd Seth 0, 429. Flyleaf 0, 430. Goldbeater 0, 431. Son Ami 0, 432. Nat Evans 0, 433. Eaglet 0, 434. Sir Leonid 0, 435. Odd Seth 0, 436. Flyleaf 0, 437. Goldbeater 0, 438. Son Ami 0, 439. Nat Evans 0, 440. Eaglet 0, 441. Sir Leonid 0, 442. Odd Seth 0, 443. Flyleaf 0, 444. Goldbeater 0, 445. Son Ami 0, 446. Nat Evans 0, 447. Eaglet 0, 448. Sir Leonid 0, 449. Odd Seth 0, 450. Flyleaf 0, 451. Goldbeater 0, 452. Son Ami 0, 453. Nat Evans 0, 454. Eaglet 0, 455. Sir Leonid 0, 456. Odd Seth 0, 457. Flyleaf 0, 458. Goldbeater 0, 459. Son Ami 0, 460. Nat Evans 0, 461. Eaglet 0, 462. Sir Leonid 0, 463. Odd Seth 0, 464. Flyleaf 0, 465. Goldbeater 0, 466. Son Ami 0, 467. Nat Evans 0, 468. Eaglet 0, 469. Sir Leonid 0, 470. Odd Seth 0, 471. Flyleaf 0, 472. Goldbeater 0, 473. Son Ami 0, 474. Nat Evans 0, 475. Eaglet 0, 476. Sir Leonid 0, 477. Odd Seth 0, 478. Flyleaf 0, 479. Goldbeater 0, 480. Son Ami 0, 481. Nat Evans 0, 482. Eaglet 0, 483. Sir Leonid 0, 484. Odd Seth 0, 485. Flyleaf 0, 486. Goldbeater 0, 487. Son Ami 0, 488. Nat Evans 0, 489. Eaglet 0, 490. Sir Leonid 0, 491. Odd Seth 0, 492. Flyleaf 0, 493. Goldbeater 0, 494. Son Ami 0, 495. Nat Evans 0, 496. Eaglet 0, 497. Sir Leonid 0, 498. Odd Seth 0, 499. Flyleaf 0, 500. Goldbeater 0, 501. Son Ami 0, 502. Nat Evans 0, 503. Eaglet 0, 504. Sir Leonid 0, 505. Odd Seth 0, 506. Flyleaf 0, 507. Goldbeater 0, 508. Son Ami 0, 509. Nat Evans 0, 510. Eaglet 0, 511. Sir Leonid 0, 512. Odd Seth 0, 513. Flyleaf 0, 514. Goldbeater 0, 515. Son Ami 0, 516. Nat Evans 0, 517. Eaglet 0, 518. Sir Leonid 0, 519. Odd Seth 0, 520. Flyleaf 0, 521. Goldbeater 0, 522. Son Ami 0, 523. Nat Evans 0, 524. Eaglet 0, 525. Sir Leonid 0, 526. Odd Seth 0, 527. Flyleaf 0, 528. Goldbeater 0, 529. Son Ami 0, 530. Nat Evans 0, 531. Eaglet 0, 532. Sir Leonid 0, 533. Odd Seth 0, 534. Flyleaf 0, 535. Goldbeater 0, 536. Son Ami 0, 537. Nat Evans 0, 538. Eaglet 0, 539. Sir Leonid 0, 540. Odd Seth 0, 541. Flyleaf 0, 542. Goldbeater 0, 543. Son Ami 0, 544. Nat Evans 0, 545. Eaglet 0, 546. Sir Leonid 0, 547. Odd Seth 0, 548. Flyleaf 0, 549. Goldbeater 0, 550. Son Ami 0, 551. Nat Evans 0, 552. Eaglet 0, 553. Sir Leonid 0, 554. Odd Seth 0, 555. Flyleaf 0, 556. Goldbeater 0, 557. Son Ami 0, 558. Nat Evans 0, 559. Eaglet 0, 560. Sir Leonid 0, 561. Odd Seth 0, 562. Flyleaf 0, 563. Goldbeater 0, 564. Son Ami 0, 565. Nat Evans 0, 566. Eaglet 0, 567. Sir Leonid 0, 568. Odd Seth 0, 569. Flyleaf 0, 570. Goldbeater 0, 571. Son Ami 0, 572. Nat Evans 0, 573. Eaglet 0, 574. Sir Leonid 0, 575. Odd Seth 0, 576. Flyleaf 0, 577. Goldbeater 0, 578. Son Ami 0, 579. Nat Evans 0, 580. Eaglet 0, 581. Sir Leonid 0, 582. Odd Seth 0, 583. Flyleaf 0, 584. Goldbeater 0, 585. Son Ami 0, 586. Nat Evans 0, 587. Eaglet 0, 588. Sir Leonid 0, 589. Odd Seth 0, 590. Flyleaf 0, 591. Goldbeater 0, 592. Son Ami 0, 593. Nat Evans 0, 594. Eaglet 0, 595. Sir Leonid 0, 596. Odd Seth 0, 597. Flyleaf 0, 598. Goldbeater 0, 599. Son Ami 0, 600. Nat Evans 0, 601. Eaglet 0, 602. Sir Leonid 0, 603. Odd Seth 0, 604. Flyleaf 0, 605. Goldbeater 0, 606. Son Ami 0, 607. Nat Evans 0, 608. Eaglet 0, 609. Sir Leonid 0, 610. Odd Seth 0, 611. Flyleaf 0, 612. Goldbeater 0, 613. Son Ami 0, 614. Nat Evans 0, 615. Eaglet 0, 616. Sir Leonid 0, 617. Odd Seth 0, 618. Flyleaf 0, 619. Goldbeater 0, 620. Son Ami 0, 621. Nat Evans 0, 622. Eaglet 0, 623. Sir Leonid 0, 624. Odd Seth 0, 625. Flyleaf 0, 626. Goldbeater 0, 627. Son Ami 0, 628. Nat Evans 0, 629. Eaglet 0, 630. Sir Leonid 0, 631. Odd Seth 0, 632. Flyleaf 0, 633. Goldbeater 0, 634. Son Ami 0, 635. Nat Evans 0, 636. Eaglet 0, 637. Sir Leonid 0, 638. Odd Seth 0, 639. Flyleaf 0, 640. Goldbeater 0, 641. Son Ami 0, 642. Nat Evans 0, 643. Eaglet 0, 644. Sir Leonid 0, 645. Odd Seth 0, 646. Flyleaf 0, 647. Goldbeater 0, 648. Son Ami 0, 649. Nat Evans 0, 650. Eaglet 0, 651. Sir Leonid 0, 652. Odd Seth 0, 653. Flyleaf 0, 654. Goldbeater 0, 655. Son Ami 0, 656. Nat Evans 0, 657. Eaglet 0, 658. Sir Leonid 0, 659. Odd Seth 0, 660. Flyleaf 0, 661. Goldbeater 0, 662. Son Ami 0, 663. Nat Evans 0, 664. Eaglet 0, 665. Sir Leonid 0, 666. Odd Seth 0, 667. Flyleaf 0, 668. Goldbeater 0, 669. Son Ami 0, 670. Nat Evans 0, 671. Eaglet 0, 672. Sir Leonid 0, 673. Odd Seth 0, 674. Flyleaf 0, 675. Goldbeater 0, 676. Son Ami 0, 677. Nat Evans 0, 678. Eaglet 0, 679. Sir Leonid 0, 680. Odd Seth 0, 681. Flyleaf 0, 682. Goldbeater 0, 683. Son Ami 0, 684. Nat Evans 0, 685. Eaglet 0, 686. Sir Leonid 0, 687. Odd Seth 0, 688. Flyleaf 0, 689. Goldbeater 0, 690. Son Ami 0, 691. Nat Evans 0, 692. Eaglet 0, 693. Sir Leonid 0, 694. Odd Seth 0, 695. Flyleaf 0, 696. Goldbeater 0, 697. Son Ami 0, 698. Nat Evans 0, 699. Eaglet 0, 700. Sir Leonid 0, 701. Odd Seth 0, 702. Flyleaf 0, 703. Goldbeater 0, 704. Son Ami 0, 705. Nat Evans 0, 706. Eaglet 0, 707. Sir Leonid 0, 708. Odd Seth 0, 709. Flyleaf 0, 710. Goldbeater 0, 711. Son Ami 0, 712. Nat Evans 0, 713. Eaglet 0, 714. Sir Leonid 0, 715. Odd Seth 0, 716. Flyleaf 0, 717. Goldbeater 0, 718. Son Ami 0, 719. Nat Evans 0, 720. Eaglet 0, 721. Sir Leonid 0, 722. Odd Seth 0, 723. Flyleaf 0, 724. Goldbeater 0, 725. Son Ami 0, 726. Nat Evans 0, 727. Eaglet 0, 728. Sir Leonid 0, 729. Odd Seth 0, 730. Flyleaf 0, 731. Goldbeater 0, 732. Son Ami 0, 733. Nat Evans 0, 734. Eaglet 0, 735. Sir Leonid 0, 736. Odd Seth 0, 737. Flyleaf 0, 738. Goldbeater 0, 739. Son Ami 0, 740. Nat Evans 0, 741. Eaglet 0, 742. Sir Leonid 0, 743. Odd Seth 0, 744. Flyleaf 0, 745. Goldbeater 0, 746. Son Ami 0, 747. Nat Evans 0, 748. Eaglet 0, 749. Sir Leonid 0, 750. Odd Seth 0, 751. Flyleaf 0, 752. Goldbeater 0, 753. Son Ami 0, 754. Nat Evans 0, 755. Eaglet 0, 756. Sir Leonid 0, 757. Odd Seth 0, 758. Flyleaf 0, 759. Goldbeater 0, 760. Son Ami 0, 761. Nat Evans 0, 762. Eaglet 0, 763. Sir Leonid 0, 764. Odd Seth 0, 765. Flyleaf 0, 766. Goldbeater 0, 767. Son Ami 0, 768. Nat Evans 0, 769. Eaglet 0, 770. Sir Leonid 0, 771. Odd Seth 0, 772. Flyleaf 0, 773. Goldbeater 0, 774. Son Ami 0, 775. Nat Evans 0, 776. Eaglet 0, 777. Sir Leonid 0, 778. Odd Seth 0, 779. Flyleaf 0, 780. Goldbeater 0, 781. Son Ami 0, 782. Nat Evans 0, 783. Eaglet 0, 784. Sir Leonid 0, 785. Odd Seth 0, 786. Flyleaf 0, 787. Goldbeater 0, 788. Son Ami 0, 789. Nat Evans 0, 790. Eaglet 0, 791. Sir Leonid 0, 792. Odd Seth 0, 793. Flyleaf 0, 794. Goldbeater 0, 795. Son Ami 0, 796. Nat Evans 0, 797. Eaglet 0, 798. Sir Leonid 0, 799. Odd Seth 0, 800. Flyleaf 0, 801. Goldbeater 0, 802. Son Ami 0, 803. Nat Evans 0, 804. Eaglet 0, 805. Sir Leonid 0, 806. Odd Seth 0, 807. Flyleaf 0, 808. Goldbeater 0, 809. Son Ami 0, 810. Nat Evans 0, 811. Eaglet 0, 812. Sir Leonid 0, 813. Odd Seth 0, 814. Flyleaf 0, 815. Goldbeater 0, 816. Son Ami 0, 817. Nat Evans 0, 818. Eaglet 0, 819. Sir Leonid 0, 820. Odd Seth 0, 821. Flyleaf 0, 822. Goldbeater 0, 823. Son Ami 0, 824. Nat Evans 0, 825. Eaglet 0, 826. Sir Leonid 0, 827. Odd Seth 0, 828. Flyleaf 0, 829. Goldbeater 0, 830. Son Ami 0, 831. Nat Evans 0, 832. Eaglet 0, 833. Sir Leonid 0, 834. Odd Seth 0, 835. Flyleaf 0, 836. Goldbeater 0, 837. Son Ami 0, 838. Nat Evans 0, 839. Eaglet 0, 840. Sir Leonid 0, 841. Odd Seth 0, 842. Flyleaf 0, 843. Goldbeater 0, 844. Son Ami 0, 845. Nat Evans 0, 846. Eaglet 0, 847. Sir Leonid 0, 848. Odd Seth 0, 849. Flyleaf 0, 850. Goldbeater 0, 851. Son Ami 0, 852. Nat Evans 0, 853. Eaglet 0, 854. Sir Leonid 0, 855. Odd Seth 0, 856. Flyleaf 0, 857. Goldbeater 0, 858. Son Ami 0, 859. Nat Evans 0, 860. Eaglet 0, 861. Sir Leonid 0, 862. Odd Seth 0, 863. Flyleaf 0, 864. Goldbeater 0, 865. Son Ami 0, 866. Nat Evans 0, 867. Eaglet 0, 868. Sir Leonid 0, 869. Odd Seth 0, 870. Flyleaf 0, 871. Goldbeater 0, 872. Son Ami 0, 873. Nat Evans 0, 874. Eaglet 0, 875. Sir Leonid 0, 876. Odd Seth 0, 877. Flyleaf 0, 878. Goldbeater 0, 879. Son Ami 0, 880. Nat Evans 0, 881. Eaglet 0, 882. Sir Leonid 0, 883. Odd Seth 0, 884. Flyleaf 0, 885. Goldbeater 0, 886. Son Ami 0, 887. Nat Evans 0, 888. Eaglet 0, 889. Sir Leonid 0, 890. Odd Seth 0, 891. Flyleaf 0, 892. Goldbeater 0, 893. Son Ami 0, 894. Nat Evans 0, 895. Eaglet 0, 896. Sir Leonid 0, 897. Odd Seth 0, 898. Flyleaf 0, 899. Goldbeater 0, 900. Son Ami 0, 901. Nat Evans 0, 902. Eaglet 0, 903. Sir Leonid 0, 904. Odd Seth 0, 905. Flyleaf 0, 906. Goldbeater 0, 907. Son Ami 0, 908. Nat Evans 0, 909. Eaglet 0, 910. Sir Leonid 0, 911. Odd Seth 0, 912. Flyleaf 0, 913. Goldbeater 0, 914. Son Ami 0, 915. Nat Evans 0, 916. Eaglet 0, 917. Sir Leonid 0, 918. Odd Seth 0, 919. Flyleaf 0, 920. Goldbeater 0, 921. Son Ami 0, 922. Nat Evans 0, 923. Eaglet 0, 924. Sir Leonid 0, 925. Odd Seth 0, 926. Flyleaf 0, 927. Goldbeater 0, 928. Son Ami 0, 929. Nat Evans 0, 930. Eaglet 0, 931. Sir Leonid 0, 932. Odd Seth 0, 933. Flyleaf 0, 934. Goldbeater 0, 935. Son Ami 0, 936. Nat Evans 0, 937. Eaglet 0, 938. Sir Leonid 0, 939. Odd Seth 0, 940. Flyleaf 0, 941. Goldbeater 0, 942. Son Ami 0, 943. Nat Evans 0, 944. Eaglet 0, 945. Sir Leonid 0, 946. Odd Seth 0, 947. Flyleaf 0, 948. Goldbeater 0, 949. Son Ami 0, 950. Nat Evans 0, 951. Eaglet 0, 952. Sir Leonid 0, 953. Odd Seth 0, 954. Flyleaf 0, 955. Goldbeater 0, 956. Son Ami 0, 957. Nat Evans 0, 958. Eaglet 0, 959. Sir Leonid 0, 960. Odd Seth 0, 961. Flyleaf 0, 962. Goldbeater 0, 963. Son Ami 0, 964. Nat Evans 0, 965. Eaglet 0, 966. Sir Leonid 0, 967. Odd Seth 0, 968. Flyleaf 0, 969. Goldbeater 0, 970. Son Ami 0, 971. Nat Evans 0, 972. Eaglet 0, 973. Sir Leonid 0, 974. Odd Seth 0, 975. Flyleaf 0, 976. Goldbeater 0, 977. Son Ami 0, 978. Nat Evans 0, 979. Eaglet 0, 980. Sir Leonid 0, 981. Odd Seth 0, 982. Flyleaf 0, 983. Goldbeater 0, 984. Son Ami 0, 985. Nat Evans 0, 986. Eaglet 0, 987. Sir Leonid 0, 988. Odd Seth 0, 989. Flyleaf 0, 990. Goldbeater 0, 991. Son Ami 0, 992. Nat Evans 0, 993. Eaglet 0, 994. Sir Leonid 0, 995. Odd Seth 0, 996. Flyleaf 0, 997. Goldbeater 0, 998. Son Ami 0, 999. Nat Evans 0, 1000. Eaglet 0, 1001. Sir Leonid 0, 1002. Odd Seth 0, 1003. Flyleaf 0, 1004. Goldbeater 0, 1005. Son Ami 0, 1006. Nat Evans 0, 1007. Eaglet 0, 1008. Sir Leonid 0, 1009. Odd Seth 0, 1010. Flyleaf 0, 1011. Goldbeater 0, 1012. Son Ami 0, 1013. Nat Evans 0, 1014. Eaglet 0, 1015. Sir Leonid 0, 1016. Odd Seth 0, 1017. Flyleaf 0, 1018. Goldbeater 0, 1019. Son Ami 0, 1020. Nat Evans 0, 1021. Eaglet 0, 1022. Sir Leonid 0, 1023. Odd Seth 0, 1024. Flyleaf 0, 1025. Goldbeater 0, 1026. Son Ami 0, 1027. Nat Evans 0, 1028. Eaglet 0, 1029. Sir Leonid 0, 1030. Odd Seth 0, 1031. Flyleaf 0, 1032. Goldbeater 0, 1033. Son Ami 0, 1034. Nat Evans 0, 1035. Eaglet 0, 1036. Sir Leonid 0, 1037. Odd Seth 0, 1038. Flyleaf 0, 1039. Goldbeater 0, 1040. Son Ami 0, 1041. Nat Evans 0, 1042. Eaglet 0, 1043. Sir Leonid 0, 1044. Odd Seth 0, 1045. Flyleaf 0, 1046. Goldbeater 0, 1047. Son Ami 0, 1048. Nat Evans 0, 1049. Eaglet 0, 1050. Sir Leonid 0, 1051. Odd Seth 0, 1052. Flyleaf 0, 1053. Goldbeater 0, 1054. Son Ami 0, 1055. Nat Evans 0, 1056. Eaglet 0, 1057. Sir Leonid 0, 1058. Odd Seth 0, 1059. Flyleaf 0, 1060. Goldbeater 0, 1061. Son Ami 0, 1062. Nat Evans 0, 1063. Eaglet 0, 1064. Sir Leonid 0, 1065. Odd Seth 0, 1066. Flyleaf 0, 1067. Goldbeater 0, 1068. Son Ami 0, 1069. Nat Evans 0, 1070. Eaglet 0, 1071. Sir Leonid 0, 1072. Odd Seth 0, 1073. Flyleaf 0, 1074. Goldbeater 0, 1075. Son Ami 0, 1076. Nat Evans 0, 1077. Eaglet 0, 1078. Sir Leonid 0, 1079. Odd Seth 0, 1080. Flyleaf 0, 1081. Goldbeater 0, 1082. Son Ami 0, 1083. Nat Evans 0, 1084. Eaglet 0, 1085. Sir Leonid 0, 1086. Odd Seth 0, 1087. Flyleaf 0, 1088. Goldbeater 0, 1089. Son Ami 0, 1090. Nat Evans 0, 1091. Eaglet 0, 1092. Sir Leonid 0, 1093. Odd Seth 0, 1094. Flyleaf 0, 1095. Goldbeater 0, 1096. Son Ami 0, 1097. Nat Evans 0, 1098. Eaglet 0, 1099. Sir Leonid 0, 1100. Odd Seth 0, 1101. Flyleaf 0, 1102. Goldbeater 0, 1103. Son Ami 0, 1104. Nat Evans 0, 1105. Eaglet 0, 1106. Sir Leonid 0, 1107. Odd Seth 0, 1108. Flyleaf 0, 1109. Goldbeater 0, 1110. Son Ami 0, 1111. Nat Evans 0, 1112. Eaglet 0, 1113. Sir Leonid 0, 1114. Odd Seth 0, 1115. Flyleaf 0, 1116. Goldbeater 0, 1117. Son Ami 0, 1118. Nat

RADIO

POSTE CKAC, MONTREAL

Mercredi, 28 octobre 1925

Cet après-midi, le poste radiotelephonique CKAC, donnera les émissions suivantes :
1.45 heure — Le diner musical par le trio de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Raoul Duquette.
4 heures — Rapports sur la température et les derniers cours de la bourse.

POSTE CFCF, MONTREAL

Mercredi, 28 octobre 1925

12.45, 1.40 p.m. — Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de M. Rex Battle. Rapports de la bourse et des mines. Probabilités atmosphériques et heure exacte.
7.00, 8.00 p.m. — Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de M. Rex Battle. En voici le programme :
(1) Ouverture : Phadze. — Massenet
(2) La lettre de Manon. — Gillet
(3) Fantaisie : Il Trovatore. — Verdi
(4) Solo de violon : Sérénade. — Drda
(5) Suite : Henry VIII Dances. — German
(6) Deux chants : (a) Si j'étais jardinier. — Chaminade
(b) Bird of Love Divine. — Wood

POSTE CHYC, (411 mètres)

Mercredi, 28 octobre

7.00 p.m. — Le lieutenant-colonel R.L. Calder, M.C., candidat indépendant de la division Mont-Royal.
8.00 p.m. — Emission spéciale de l'hon. E.L. Patenaude.

POSTES AMERICAINS

(Temps officiel de l'Est)

CFCF, Montréal, 410.7

7 p.m. — Orchestre du concert.

CNRW, Winnipeg, 384.4

9.10 et 10.45 p.m. — Programme par l'orchestre de Fort Garry.

KDKA, E.-Pittsburgh, 509.1

6.15 et 9 p.m. — La musique en diant et une heure de musique.

KFAB, Lincoln, 340.8

6.30 et 9.30 p.m. — La musique en diant et programme varié.

KFKX, Hastings, 288.3

6.15 p.m. — La musique de KDKA.

KPRC, Houston, 296.9

8.30, 10 et 12 p.m. — Concert varié, les Syncopaters d'Eddie et opérette.

KSD, Saint-Louis, 545.1

8 p.m. — L'orchestre de Rader.

KTHS, Hot Springs, 374.8

10, 10.50 et 11 p.m. — Violon, récital d'orgue, orchestre, contralto et l'orchestre Southern.

PWX, La Havane, 399.9

8.30 p.m. — La fanfare de l'armée cubaine.

KYW, Chicago, 353.4

8, 9 et 11 p.m. — La musique en diant, concert et revue de minut.

WAHG, Richmond Hill, 315.6

7.30 et 10 p.m. — Concert du situ-
gite et l'orchestre Zimmermann.

WBAF, Fort Worth, 475.9

8.30 et 1.30 p.m. — Concert de musique de chambre.

WBZ, Springfield, 333.1

6.30, 7.05, 8 et 9 p.m. — Le trio
Simballi, l'orchestre Bayle, le corps
de tambours Aleppo et revue musi-
ciste.

WCAE, Pittsburgh, 461.3

6.30, 8.30 et 10 p.m. — La musi-
que en diant, programme de New
York et Eleanor-Olive Edstrom.

WCAP, Washington, 468.5

7.30, 10 et 11 p.m. — La fanfare
de l'armée américaine, les Trouba-
dours et l'orchestre Lava.

WCCO, Minneapolis, 416.4

9 et 11 p.m. et 12.30 a.m. — Pro-
gramme de YEAF, musique de danse
et Eddie Dunstetter, organiste.

WCX, Detroit, 516.9

6 et 8 p.m. — La musique en diant
et concert.

WDAF, Kansas-City, 385.6

9 p.m. et 12.45 a.m. — L'orchestre
du Star et programme des Night-
hawks.

WEAF, New-York, 491.5

6, 7.30, 8, 10 et 11 p.m. — L'or-
chestre Rose Room, la fanfare de
l'armée américaine, musiciens, trou-
badours et l'orchestre Ben Bernie.

WEAR, Cleveland, 389.4

7 p.m. — L'orchestre Francis.

WEEL, Boston, 349.6

7.31 et 8 p.m. — Mile Adams, so-
prano et programme de WEAF.

WFBG, Altoona, 277.8

6.30 et 8.30 p.m. — La musique en
diant et chorale.

WFI, Philadelphia, 394.5

6.30 p.m. — Concert et musique de
chambre.

WGBS, New-York, 370.2

8 p.m. — La musique en diant.

WGN, Chicago, 370.2

6.30 p.m. — La musique en diant.

WGR, Buffalo, 319

9 et 11 p.m. — Programme de
WEAF et l'orchestre Lopez.

WGY, Schenectady, 379.5

6.45 et 9.30 p.m. — L'orchestre du
Strand et concert.

WHAD, Milwaukee, 275

8.50, 11.30 p.m. et 12.30 a.m. —
Récital, dans populaire et récital d'or-
gue.

WHAM, Rochester, 277.8

7 p.m. — L'orchestre Eastman.

WHAS, Louisville, 399.8

8.30 p.m. — L'orchestre du K. and
I. Terminal.

WHO, Des Moines, 526

7.30, 8.30, 10 et 11.30 p.m. —
L'orchestre Reese-Hughes, pro-
gramme de studio, l'orchestre Fitz et mu-
sique de danse.

WHT, Chicago, 399.8

7, 8.45, et 10.30 p.m. — Pro-
gramme classique, musicale et musiciens
populaires.

WIP, Philadelphia, 508.5

6 p.m. — La musique en diant.

WJAR, Providence, 305.9

7.30 et 10 p.m. — Programme de
WEAF et programme de studio.

WJJD, Moosehead, 302.8

7.45, 8.15 et 11.30 p.m. — Le trio
Belmont, orchestre, fanfare et con-
cert.

WJR, Detroit, 516.9

6, 9, et 11.30 p.m. — L'orchestre
du studio, musique et les Jesters.

WJZ, New-York, 454.3

7, 8, 8.30, 9.30 et 10.30 p.m. —
L'orchestre Levitt, ensemble d'in-
struments, concert et les Virginians de
Monte Carlo.

WKRC, Cincinnati, 422.3

9 et 9.45 p.m. — Programme d'or-
chestre.

WLIT, Philadelphia, 394.5

8 et 10 p.m. — Le quatuor Lase-
rou et l'orchestre Arcadia.

WLS, Chicago, 344.6

7.30, 8, 9, 10.10 et 11.10 — Emer-
son, organiste; le trio WLS, chant,
programme honroir et les artistes
de la scène.

LES QUILLES

Ligue des Douanes

Résultats des parties de ligue de
quilles des officiers des douanes et
d'acces de Montreal. La plus haute
double et la plus haute simple ont
été faites par Findlay, Simple: 136;
Double: 259.

Rose

Bolger 70 91

Sabourin 87 82

Latimer 98 100

Glenfield C. Capt. 106 100

Findlay 371 376

Vart

Dion 103 136

Power, Capt. 103 100

Ross 82 88

WOS, Jefferson City, 440.9

9 p.m. — Programme de musique.

WOL, Chicago, 447.5

8 et 11 p.m. — La musique en diant
et les Skylarks.

WSAI, Cincinnati, 325.9

9 et 11 p.m. — Programme de
WEAF, quatuor d'instruments à cor-
de.

WSB, Atlanta, 428.3

11.45 p.m. — L'orchestre Vie
Myers.

WTAG, Worcester, 267.7

8 p.m. — Programme spécial.

WTAM, Cleveland, 589.4

6, 8, 9, 10 et 11 p.m. — Les Ca-
nadiens de Lombard, vocal d'or-
gue, l'orchestre Rupp, ensemble de
femmes et les Canadiens de Lombar-
d.

WTAS, Elgin, 302.8

9, et 11.30 p.m. — Programme de
danse et suite à WCEE, 275 mètres.

WTIC, Hartford, 475.9

6.30 et 10 p.m. — Trio, soistes et
l'orchestre Tassilo.

WWJ, Detroit, 352.7

6, 8, et 9 p.m. — La musique en diant
l'orchestre du News et e con-
cert de WEAF.

(Temps officiel des côtes du Pacifi-
que)

CFAC, Calgary, 435.8

Programme de studio.

KFI, Los Angeles, 467

8, 9, et 10 p.m. — Les étoiles
populaires du radio, le club Wampus et
l'orchestre Marsh.

KGO, Oakland, 361.2

8, et 8 p.m. — La musique en diant
et concert.

KGW, Portland, 491.5

8 p.m. — Concert.

KSD, Saint-Louis, 545.1

8 p.m. — L'orchestre de Rader.

KTHS, Hot Springs, 374.8

10, 10.50 et 11 p.m. — Violon,
récital d'orgue, orchestre, contralto
et l'orchestre Southern.

PWX, La Havane, 399.9

8.30 p.m. — La fanfare de l'armée
cubaine.

KYW, Chicago, 353.4

8, 9, et 11 p.m. — La musique en diant,
concert et revue de minut.

WAHG, Richmond Hill, 315.6

7.30 et 10 p.m. — Concert du situ-
gite et l'orchestre Zimmermann.

WBAF, Fort Worth, 475.9

8.30 et 1.30 p.m. — Concert de mu-
sique de chambre.

WBZ, Springfield, 333.1

6.30, 7.05, 8 et 9 p.m. — Le trio
Simballi, l'orchestre Bayle, le corps
de tambours Aleppo et revue musi-
ciste.

WCAE, Pittsburgh, 461.3

6.30, 8.30 et 10 p.m. — La musi-
que en diant, programme de New
York et Eleanor-Olive Edstrom.

WCAP, Washington, 468.5

7.30, 10 et 11 p.m. — La fanfare
de l'armée américaine, les Trouba-
dours et l'orchestre Lava.

WCCO, Minneapolis, 416.4

9 et 11 p.m. et 12.30 a.m. — Pro-
gramme de YEAF, musique de danse
et Eddie Dunstetter, organiste.

WCX, Detroit, 516.9

6 et 8 p.m. — La musique en diant
et concert.

WDAF, Kansas-City, 385.6

9 p.m. et 12.45 a.m. — L'orchestre
du Star et programme des Night-
hawks.

WEAF, New-York, 491.5

6, 7.30, 8, 10 et 11 p.m. — L'or-
chestre Rose Room, la fanfare de
l'armée américaine, musiciens, trou-
badours et l'orchestre Ben Bernie.

WEAR, Cleveland, 389.4

7 p.m. — L'orchestre Francis.

WEEL, Boston, 349.6

7.31 et 8 p.m. — Mile Adams, so-
prano et programme de WEAF.

WFBG, Altoona, 277.8

6.30 et 8.30 p.m. — La musique en
diant et chorale.

WFI, Philadelphia, 394.5

6.30 p.m. — Concert et musique de
chambre.

WGBS, New-York, 370.2

8 p.m. — La musique en diant.

WGN, Chicago, 370.2

6.30 p.m. — La musique en diant.

WGR, Buffalo, 319

9 et 11 p.m. — Programme de
WEAF et l'orchestre Lopez.

WGY, Schenectady, 379.5

6.45 et 9.30 p.m. — L'orchestre du
Strand et concert.

WHAD, Milwaukee, 275

8.50, 11.30 p.m. et 12.30 a.m. —
Récital, dans populaire et récital d'or-
gue.

WHAM, Rochester, 277.8

7 p.m. — L'orchestre Eastman.

WHAS, Louisville, 399.8

8.30 p.m. — L'orchestre du K. and
I. Terminal.

WHO, Des Moines, 526

7.30, 8.30, 10 et 11.30 p.m. —
L'orchestre Reese-Hughes, pro-
gramme de studio, l'orchestre Fitz et mu-
sique de danse.

WHT, Chicago, 399.8

7, 8.45, et 10.30 p.m. — Pro-
gramme classique, musicale et musiciens
populaires.

WIP, Philadelphia, 508.5

6 p.m. — La musique en diant.

WJAR, Providence, 305.9

7.30 et 10 p.m. — Programme de
WEAF et programme de studio.

WJJD, Moosehead, 302.8

7.45, 8.15 et 11.30 p.m. — Le trio
Belmont, orchestre, fanfare et con-
cert.

WJR, Detroit, 516.9

6, 9, et 11.30 p.m. — L'orchestre
du studio, musique et les Jesters.

WJZ, New-York, 454.3

7, 8, 8.30, 9.30 et 10.30 p.m. —
L'orchestre Levitt, ensemble d'in-
struments, concert et les Virginians de
Monte Carlo.

WKRC, Cincinnati, 422.3

9 et 9.45 p.m. — Programme d'or-
chestre.

WLIT, Philadelphia, 394.5

8 et 10 p.m. — Le quatuor Lase-
rou et l'orchestre Arcadia.

WLS, Chicago, 344.6

7.30, 8, 9, 10.10 et 11.10 — Emer-
son, organiste; le trio WLS, chant,
programme honroir et les artistes
de la scène.

WLW, Cincinnati, 422.3

8, 11 et 12 p.m. — L'orchestre Vi-
cont, programme spécial et Johanna
Gross, organiste.

WMAQ, Chicago, 447.5

7, 9 et 10 p.m. — Orchestre or-
chestre musicale, et les WMAQ Players.

WHBF, Miami Beach, 384.4

7 et 10 p.m. — Danse, concert et
musique de danse.

WMCA, New-York, 340.8

6, 7.30, 9 et 10 p.m. — La musi-
que en diant, concert du studio,
chantre et chorale, musiciens.

WOC, Davenport, 483.6

10 et 11 p.m. — Programme de
Weaf et orque, solistes.

WOK, Chicago, 217.3

7 et 11 p.m. — La musique en diant
et musiciens.

WOR, Newark, 406.2

Le Canada

MONTREAL, mercredi 28 octobre, 1925.

Il faut un gouvernement pour tout le pays

Les candidats conservateurs cherchent à ameuter la province de Québec contre les provinces de l'ouest, et ils prétendent que le gouvernement King leur a sacrifié nos intérêts.

Comme question de fait, si l'on examine le record des dernières sessions, on verra que le gouvernement, s'il a fait des concessions à l'ouest, dans le but de maintenir l'unité du pays, cependant s'est montré fort modéré et fort sage de ce côté.

Il a refusé d'organiser un bureau fédéral de vente pour le blé; il n'a pas rencontré leur désir dans la question du chemin de fer; il n'a pas réussi non plus à satisfaire les progressistes radicaux en ce qui regarde le tarif, et à chaque session, à l'époque du budget, un amendement progressiste était proposé contre la politique du gouvernement.

On n'a d'ailleurs qu'à regarder ce qui se passe dans l'ouest, en ce moment, pour voir que les trois partis se font la lutte comme dans le passé.

Dans la Saskatchewan, sur vingt-un comtés, dix-sept libéraux ont déjà été choisis contre les conservateurs et les progressistes.

Dans d'autres provinces, la proportion est la même, et l'honorable M. King demande aux populations de l'ouest un appui direct et intégral qui lui évite d'avoir, à l'avenir, à gouverner le pays sans majorité comme il l'a fait pendant quatre ans.

Le parti libéral fait appel à toutes les provinces, et il veut leur donner une politique qui les unisse dans un même esprit de concession.

Au contraire, les deux partis qui nous combattent, exploitent les préjugés locaux et cherchent à les soulever contre la bonne entente qui doit régner dans le pays.

Le bloc de Québec

Nos adversaires prétendent qu'il n'est pas bon que la province de Québec fasse bloc au parlement fédéral; et ils essaient de créer dans nos rangs une division qui ne pourrait servir, en définitive, qu'à permettre à M. Meighen de reprendre le pouvoir.

La province, en 1921, s'est levée toute entière dans un geste d'indignation, contre le traitement dont nous avons été l'objet aux mains de M. Meighen.

C'est le même M. Meighen qui revient devant nous, et il n'est pas même repentant. Il déclare que si c'était à recommencer, il agirait de la même façon.

Dans les circonstances, la province de Québec doit-elle se déjuger et renverser le verdict qu'elle a rendu en 1921?

Doit-elle faire comme ceux qui ont condamné Meighen, il y a quatre ans, et qui veulent maintenant lui pardonner et le remettre à la tête des affaires du pays?

Le bloc de Québec a été au parlement un instrument de tolérance et de conciliation. En aucun temps on ne peut lui reprocher d'avoir pris ou appuyé quelque mesure que ce soit, contraire à l'unité nationale.

Notons d'ailleurs, que ce bloc n'est pas exclusivement canadien-français.

Il contient, dans la ville de Montréal, dans les cantons de l'est et en d'autres parties de la province, des représentants de l'élément anglais, irlandais et écossais.

C'est un bloc qui exprime mieux que tout autre l'unité complexe de la nationalité canadienne faite de plusieurs éléments.

Bien plus, dans le dernier parlement, exemple suprême de notre conciliation, ce bloc contenait un ministre représentant de la province de l'Alberta et auquel nous avons généreusement donné l'hospitalité; nous voulons parler de l'honorable M. Stewart.

Tel est le bloc qui a assuré la chute de M. Meighen en 1921; et tel il sera DEMAIN, pour empêcher, par son unité forte et sans fissure, qu'il prenne le pouvoir en 1925.

Le parti libéral et le peuple

Le libéralisme est le parti du peuple et il a raison de compter sur l'appui populaire.

C'est en s'adressant directement au cœur du peuple qu'il a remporté ses plus belles victoires. Et c'est à améliorer le sort des masses qu'il doit surtout occuper ses activités.

Quand un libéral s'éloigne des couches populaires, il s'éloigne en même temps de la source même des principes qui forment notre parti.

La politique de l'honorable M. Mackenzie King, celle de son ministère, est une politique pour le peuple.

C'est dans le but d'aider la classe agricole et de faciliter son travail que le gouvernement King a fait adopter un budget dont le principal article portait à la réduction des droits sur les instruments aratoires.

Cette réduction a un double but: car elle doit en même temps, — nécessairement — amener la réduction des denrées alimentaires et du coût de la vie.

Du reste, du même coup, le gouvernement a réduit la taxe des ventes sur les aliments et sur les articles nécessaires comme la chaussure.

Le parti libéral veut maintenir l'industrie légitime et assurer du travail à la classe ouvrière; mais il ne veut pas l'abriter d'un mur qui lui permette de fixer des prix exorbitants et de réaliser des bénéfices démesurés.

C'est le consommateur surtout qui a besoin de protection.

En songeant surtout à lui, le gouvernement King a pu perdre l'appui de gros intérêts qui réclament des privilèges.

Mais s'il sait mériter et conserver l'appui du peuple, — qui fait et défait les gouvernements — il n'aura rien à craindre du groupe des privilégiés dont le refuge habituel et accoutumé a toujours été le parti tory.

Pour réduire la taxe et le coût de la vie

Le gouvernement King a cherché avant tout à réduire le coût de la vie, à diminuer le prix des instruments de production, à protéger le peuple et la classe pauvre, ceux qui ont le plus besoin.

Telle a été sa politique tarifaire que nos adversaires s'acharnent à discuter.

Le tarif est une mesure multiple et qu'il faut considérer dans son ensemble et au point de vue des intérêts coalisés du pays.

En juger selon les intérêts locaux ou spécialisés, c'est agir contrairement aux sentiments nationaux.

La politique du gouvernement King a produit dans son ensemble:

Un équilibre de nos finances fédérales pour la première fois depuis la période de guerre;

Un surplus prévu d'une trentaine de millions, sur toutes les dépenses courantes et capitales;

Une réduction de la taxe au montant de vingt-quatre millions;

Cette réduction comporte un abaissement général de la taxe des ventes; un abaissement plus grand sur certains items de consommation comme les conserves ou d'usage essentiel comme les chaussures; une exemption complète sur d'autres;

Enfin une réduction importante du tarif sur les machines aratoires et les matières premières qui entrent dans leur fabrication.

Voilà l'oeuvre du gouvernement King.

Le surplus libéral, le déficit conservateur

La dernière année du régime conservateur accusait un déficit de deux cents millions, et une augmentation correspondante de la dette.

Les conservateurs mettaient le tout sur le compte de la guerre; mais c'était vite dit!

Les dépenses de guerre elles-mêmes, en premier lieu, avaient été entachées de scandales sous le régime tory. On n'a pas oublié les extravagances et les abus révélés par les enquêtes et portés à la connaissance du public, depuis le grabuge des fournitures militaires jusqu'aux millions d'Allison. Tous ces profits exorbitants, payés sous le gouvernement Meighen-Borden à des fournisseurs amis, grossissent maintenant notre dette publique.

Mais outre ces extravagances, la ruineuse politique ferroviaire du gouvernement Meighen a ajouté des centaines de millions à nos obligations. Et la marine marchande? Et le surcroît d'emplois dans l'administration? et le favoritisme à tous les étages?

Le déficit était fait de tout cela.

Mais est venu le gouvernement King. Il a réduit les dépenses; il a fait une meilleure répartition des taxes; il a supprimé une partie de la marine; il a amélioré la situation de nos chemins de fer; il a pratiqué partout la plus sage économie. Par l'accroissement progressif des revenus et la diminution considérable des dépenses, il a fait disparaître l'énorme déficit conservateur et l'a remplacé par des surplus.

Dans les provinces maritimes

Les nouvelles reçues des provinces maritimes indiquent que M. Meighen y subira de forts déappointements; et qu'il ne tirera pas des récentes élections provinciales, les résultats espérés.

M. Meighen est fort impopulaire dans ces provinces, et on ne veut pas de sa protection à outrance; on y cherche plutôt un mode d'entrée pour nos produits aux Etats-Unis.

Les marchés étrangers

Par une chaîne de traités habilement conclus depuis 1922, le gouvernement fédéral a ouvert à nos exportations des voies nouvelles.

Et l'on voit grandir, chaque année, dans une proportion considérable, le chiffre de nos ventes à l'étranger.

De mieux en mieux

"Notre crédit est excellent à New-York..."; "le dollar canadien fait prime"; "nos exportations augmentent"; tels sont les titres qu'on lit dans nos journaux.

Pas si mal, pour une année de soi-disant de détresse!

Malgré leurs plaintes

Si quelques industriels ferment leurs portes, un plus grand nombre d'autres trouvent le moment opportun pour se lancer dans les affaires. Chaque semaine, de nouvelles corporations au capital de milliers de piastres s'enregistrent et commencent les affaires.

C'est en vain que les conservateurs voudront faire croire que nous marchons vers la ruine; nous nous en éloignons au contraire, à mesure que nous nous éloignons des années de leur régime néfaste.

DE NOUVELLES PREUVES CONTRE M. PATENAUDE

Le lieutenant de M. Meighen

Les preuves de la duplicité de M. Patenaude s'accumulent.

Elles le marquent chaque jour plus profondément comme un hypocrite et un menteur public.

L'un de ses organes de publicité, le "Chronicle-Telegraph", journal conservateur protectionniste, publiait lundi le 19 du courant, l'information suivante:

"L'espoir de voir M. Meighen à Québec avant le 29 octobre ne se réalisera pas."

"Des renseignements émanant de Toronto nous apprennent que M. Patenaude, préparé par le chef tory le rendra dans Ontario jusqu'à la votation. On a indiqué diverses causes pour expliquer cette abstention de M. Meighen de visiter la province de Québec. Mais LA RAISON VERITABLE C'EST QUE M. MEIGHEN ESTIME QU'IL N'EST PAS NECESSAIRE POUR LUI DE VISITER QUEBEC, ATTENDU QU'IL A DANS LA PERSONNE DE M. PATENAUDE UN LIEUTENANT CAPABLE DE LE REMPLACER EFFICACEMENT."

"Meighen believe it unnecessary to come to this province so long as he has so able a lieutenant in hon. Mr. Patenaude."

Eh bien! La réponse que M. Patenaude ne voulait pas donner, la voilà dans toute sa laideur et sa crudité. Et c'est l'un de ses journaux qui nous la communique avec une sorte d'insouciance et de candeur qui nous étonne.

Lieutenant de M. Meighen!

Tel est le joli rôle que joue M. Patenaude dans la province canadienne-française. Et lieutenant comment? Ouvertement? Oh non! Lieutenant en cachette, à la sourdine, comme un poltron, cachant son drapeau et reniant son chef, pour mieux surprendre ceux qu'il veut atteindre.

Où sont les conservateurs honnêtes qui, répudiant sincèrement M. Meighen, voudront voter pour son lieutenant?

La déclaration du journal protectionniste, le dernier chaînon qui complète la preuve du mensonge et de la tromperie indigne dont M. Patenaude se sert en prétendant être indépendant.

Rapprochons cela du télégramme de bienvenue de M. Meighen à M. Patenaude lors de son entrée en campagne; de l'organisation de toutes les assemblées par le comité conservateur central de Montréal; de la publication de toute sa campagne de presse sous la signature officielle de ce même comité.

Considérons la troupe de bleus acharnés, partisans à outrance de M. Meighen, comme ils l'étaient de M. Borden, et qui font cortège à M. Patenaude. Et nous en avons plus qu'il ne faut pour établir sa complète perfidie.

Sous la poussée de l'opinion publique, la vérité se fait jour de toutes parts.

Le ballon de camouflages et de mensonges sur lequel M. Patenaude comptait s'envoler à Ottawa pour s'asseoir à côté de M. Meighen, crève sur toutes les coutures.

Regardez bien la chute du lieutenant de M. Meighen le 29 octobre prochain.

LES SYMPTOMES DE PROSPERITE

Il s'affirme de plus en plus sous le régime libéral

Tous les symptômes s'accroissent, et de plus en plus on s'en rend compte en Canada: nous voici de nouveau sur le chemin de la prospérité.

Il y a reprise très nette des affaires et, surtout, reprise de la confiance dans l'avenir. Les deux vont de pair. La confiance c'est l'attelage qui traîne le char du progrès ou du bien-être.

C'est chose intangible bien difficile à analyser que cette confiance émergeant de l'opinion publique, se propageant comme les ondes du radio, invisibles mais vibrantes, sonores, de cerveau en cerveau.

Elle n'en constitue pas moins le centre nerveux du monde économique, monde aux appétits dévorants, jamais satisfaits et qui ne vit que par l'espoir d'un gain toujours plus grand.

Or pour cela, qui constitue en somme le progrès, il faut essentiellement l'apport du capital, cette clef du temple de la prospérité.

En ces dernières années bien que notre labeur national ne se soit point démenti; bien que notre production se soit constamment accrue; bien que notre commerce extérieur se soit sans cesse développé; bien que, en réalité, nous jouissions des facteurs essentiels du bien-être, nous avons eu à faire face aux exigences multiples et fort onéreuses des dettes contractées, soit pour les besoins de la guerre, soit par nos besoins de luxe, disons simplement nos besoins de jouissance, et dans tous les domaines, du petit au grand, de l'individu à la nation, en passant par les municipalités et les provinces.

Nous ne pouvons pas disposer, tout compte fait, d'économies suffisantes sur nos revenus, pour permettre les entreprises nouvelles.

Mais voici que, non seulement l'ar-

croissement de production a dépassé l'étage de la marée de nos dettes et obligations, mais encore se présente la perspective, par suite de l'abondance de nos récoltes, d'un gain d'au moins trois ou quatre cents millions de plus, qui va tomber dans l'escarcelle nationale; si bien que, pour la première fois depuis quatre ou cinq ans, nous allons enfin disposer de revenus notablement supérieurs à nos besoins normaux.

Autrement dit, nous allons disposer d'économies suffisantes pour ouvrir de nouveaux chemins à la production nationale, pour agrandir et améliorer les chemins existants.

Remarquons-le: ce nouveau facteur, ce gage de prospérité nous vient du sol: ce sont nos récoltes qui nous le procurent.

Cet accroissement de revenus se trouvera réparti entre la masse des agriculteurs, augmentant la capacité d'achat de ces consommateurs qui forment la moitié de la population.

Nous avons donc la certitude d'une augmentation de la demande du marché domestique et conséquemment nos industries, nos commerces, vont se mettre à l'ouvrage pour pouvoir répondre à cette demande.

(— "La Presse".)

LA STATUE DE MARCELINE

De Jean Lecoq dans le "Petit Journal".

Peu à peu, nos villes du Nord et de l'Est réédifient les statues, qu'elles avaient élevées naguère à leurs célébrités, et que les Allemands ont détruites pendant la guerre. A demain, Villars est remonté sur son socle; à Saint-Quentin on reverra bientôt le Coligny du siège de 1557; à Orléans, l'effigie de Mehul, l'auteur du "Chant du Départ", sera inaugurée de nouveau au printemps prochain.

A Douai, le socle sur lequel se dressait la ravissante statue que le sculpteur Houssin fit de Marceline Desbordes-Valmore demeure toujours inoccupé. Lucien Descaves, très opportunément, demandait, ces jours derniers, où en étaient les projets de réédification de ce monument.

Il date de quatre ans déjà. Et peut-être se souvient-on que Mlle Cécile Sorel en fut l'initiatrice. Fervente admiratrice de Marceline, notre grande coquette nationale avait prévu tout un programme de représentations à Paris et dans les villes du Nord, en vue de réunir les fonds nécessaires.

L'heure n'est-elle pas venue de réédifier l'oeuvre réparatrice? Mlle Cécile Sorel, si elle se décide à l'entreprendre, peut être assurée que la colonie septentrionale de Paris, qui compte des associations puissantes, lui aidera de tout son effort. Un des jeunes maîtres de la statuaire, le sculpteur Desnoire, qui est de Douai, comme Marceline, est tout désigné pour faire revivre dans le bronze la figure de la muse de Villégis. Bientôt tous les actes du vandalisme allemand seront réparés. Il ne faut pas que seule subsiste l'outrage de l'oubli cette femme de génie à laquelle Victor-Hugo écrivait: "Vous êtes, parmi les hauts talents contemporains, quelque chose de plus haut peut-être, vous êtes un coeur."

LA POESIE DE LA SCIENCE

De M. J.-H. Rosny, aîné dans "l'Œuvre".

"Vous avez raison, intervint Rabelais, avec un sourire de coin. Et vous pourriez continuer jusqu'à demain matin. La science a sans conteste, accru la poésie de l'immensité en nous révélant que l'univers est des milliards et des milliards de fois plus vaste que ne l'imaginaient nos pères. Elle

a accru de même la poésie de l'infinité petit en nous dévoilant les vies microscopiques. Elle vient de nous décrire les merveilles du monde atomique. Elle multiplie les prodiges, au point que nous ne pouvons plus réaliser le songe d'Icare, soit qu'elle capte la voix des vivants et conserve celle des morts, soit qu'elle nous donne le moyen de parler à des distances inouïes. Mais avec tout cela, je ne suis pas rassuré. Car il y a tout de même une poésie immense qui se meurt, la première après tout, celle qui avait exalté les hommes depuis les temps primitifs — je veux dire la poésie de la Terre. Ah! cher ami! que la Terre était grande jadis, quelle était mystérieuse et passionnante, avec ses forêts vierges, ses océans infranchissables, ses fleuves indomptés."

UN HYMNE NATIONAL QU'ON NE PEUT PAS CHANTER D'UN BOUT A L'AUTRE

C'est l'hymne de la République argentine, et cela pour deux raisons: d'abord, parce qu'il est beaucoup trop long; c'est un opéra entier, disent les Argentins. Le poème comprend, en effet, plus de vingt strophes; si bien qu'on doit se limiter à la première et au refrain. La seconde raison, c'est qu'à la demande de l'Espagne, plusieurs passages qui figuraient dans le texte primitif, ont été censurés par le gouvernement argentin. L'hymne avait été, en effet, composé en 1815 par Vicente Lopez qui avait pris cinq ans plus tôt une part importante à la Révolution qui affranchit l'Argentine de la souveraineté espagnole. Certains couplets mentionnaient la défaite du lion espagnol. L'Espagne adressa des représentations au gouvernement argentin, et il fut entendu que les phrases offensantes ne seraient plus jamais chantées en public.

LES PROCHAINES FETES RELIGIEUSES D'AVIGNON

A la fin de ce mois, Avignon va voir se dérouler de magnifiques fêtes religieuses — ce qui est une tradition dans la cité papale. Ces fêtes solennelles seront célébrées en l'honneur des trente-deux religieux guilottés à Orange pendant la Révolution, mortes martyrs de leur foi et récemment, comme on le sait, béatifiés à Rome.

Mgr de Llobet, ancien aumônier général des armées, coadjuteur de l'archevêque d'Avignon, adresse un appel à tous les catholiques du Comtat pour qu'ils assistent aux cérémonies religieuses d'Avignon.

Déjà de nombreux évêques ont répondu à l'appel de l'archevêché d'Avignon. Ce sont ceux de Gap, de Digne, de Valence, de Viviers, d'Annecy et de Perpignan, ainsi que les deux abbés mitres de Cîteaux et de Saint-Benoît.

Si vous êtes agent d'automobiles!

Par le Longue Distance vous pouvez effectuer une vente-même désespérée

"N'attendez pas," dit Henry Ford, "utilisez le téléphone."

Le service du gaz à Montréal est véritablement plus sûr que le service de l'aqueduc. Jamais l'approvisionnement du gaz à Montréal n'a été interrompu à raison d'une avarie survenue à l'usine des productions.

Les Usines d'Hochelaga et de LaSalle consomment environ 800 tonnes de charbon toutes les 24 heures. Pour prévoir tout accident chaque usine compte une installation de rechange complète.

Les grands gazomètres ont une capacité conjointe de 19,000,000; et la production quotidienne atteint parfois 16 millions de pieds cubes.

Huit fois par jour la Compagnie analyse le gaz afin de s'assurer que sa valeur calorifique ne tombe pas au-dessous de l'étalon requis. Le gaz fournit par la Compagnie a en moyenne 479 B. T. U. (British Thermal Units) 29 points de plus que le gouvernement ne requiert. Une fois par jour le gouvernement analyse le gaz pour en vérifier la valeur calorifique.

Après la valeur calorifique la pureté est la première qualité du gaz. Le système de filtration de Montréal est le plus moderne que l'on connaisse; deux fois par jour la compagnie fait faire une analyse du gaz au point de vue chimique.

C'est seulement par l'application constante de pareilles méthodes modernes de production que l'on peut arriver à maintenir le bas tarif actuel de la vente du gaz.

SERVICE DOUBLE — ELECTRICITE ET GAZ

Plus sûr que le service de l'aqueduc

Le service du gaz à Montréal est véritablement plus sûr que le service de l'aqueduc. Jamais l'approvisionnement du gaz à Montréal n'a été interrompu à raison d'une avarie survenue à l'usine des productions.

Les Usines d'Hochelaga et de LaSalle consomment environ 800 tonnes de charbon toutes les 24 heures. Pour prévoir tout accident chaque usine compte une installation de rechange complète.

Les grands gazomètres ont une capacité conjointe de 19,000,000; et la production quotidienne atteint parfois 16 millions de pieds cubes.

Huit fois par jour la Compagnie analyse le gaz afin de s'assurer que sa valeur calorifique ne tombe pas au-dessous de l'étalon requis. Le gaz fournit par la Compagnie a en moyenne 479 B. T. U. (British Thermal Units) 29 points de plus que le gouvernement ne requiert. Une fois par jour le gouvernement analyse le gaz pour en vérifier la valeur calorifique.

Après la valeur calorifique la pureté est la première qualité du gaz. Le système de filtration de Montréal est le plus moderne que l'on connaisse; deux fois par jour la compagnie fait faire une analyse du gaz au point de vue chimique.

C'est seulement par l'application constante de pareilles méthodes modernes de production que l'on peut arriver à maintenir le bas tarif actuel de la vente du gaz.

Montreal Light, Heat & Power

CONSOLIDATED

GAZ

plaudi ses déclarations. | devoir de citoyen.

LA COUR D'APPEL A ANNULE, HIER, LA SENTENCE

De Thos. H. Onslow et de
John D'Arcy qui avaient
été condamnés à deux ans
de pénitencier

CONSPIRATION NON ETABLIE

Les honorables juges Létourneau, Allard et Howard, de la division des appels, ont annulé hier à l'unanimité la sentence de Thos. H. Onslow et de John D'Arcy qui, le 3 avril dernier, avaient été condamnés chacun à deux ans de pénitencier pour une accusation de conspiration frauduleuse. La Cour d'Appel a trouvé qu'il n'y avait pas eu de conspiration entre Onslow et D'Arcy et elle a en conséquence cassé la sentence.

Onslow et D'Arcy avaient été accusés d'avoir conspiré ensemble pour voler le premier décembre 1923 au Casino de la rue d'Artois, un certain nombre d'objets appartenant à un nommé Alexander Cameron. Le prévenu prétendait que D'Arcy avait offert de vendre à Cameron une propriété située à Beaconsfield en lui offrant un document par lequel Onslow s'engageait à fournir un titre valable à cette propriété contre paiement d'une somme de \$20,000. Cameron avait par suite passé un contrat avec D'Arcy et lui avait payé en vertu de ce contrat par divers versements une somme de \$6,025 pour laquelle il n'avait jamais reçu de titre. La Cour d'Appel a conclu qu'il n'y avait rien de frauduleux dans la transaction et qu'elle a annulé la sentence de la Cour d'Appel, a permis à Onslow et D'Arcy de continuer à exercer leur profession.

La question qui se posait sur la Cour d'Appel était de savoir si Onslow et D'Arcy avaient eu connaissance de la fraude commise par Cameron. Onslow et D'Arcy ont soutenu qu'ils n'en avaient aucune et qu'ils n'avaient fait que servir de prête-nom pour Cameron. La Cour d'Appel a conclu qu'ils n'avaient pas eu connaissance de la fraude commise par Cameron et qu'elle a annulé la sentence de la Cour d'Appel, a permis à Onslow et D'Arcy de continuer à exercer leur profession.

ILS VEULENT UNE ENQUETE DANS LEUR PAROISSE

Six contribuables de St-Hubert obtiennent, hier, l'émanation d'un bref de mandamus

FINANCES MUNICIPALES

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, a ordonné hier l'émanation d'un bref de mandamus contre la corporation municipale de la paroisse de Saint-Hubert à la requête de six contribuables de cette paroisse qui désirent qu'une enquête soit faite sur l'administration financière pendant les années 1923 et 1924.

La requête pour l'émanation du bref de mandamus qui a été présentée hier en Cour de pratique par l'étude légale Lamarre et Bourdon, est signée par Joseph Paré, Alfred Tremblay, Victor Martin, Alex. Gellinas, Régis Fréchet, cultivateurs, et Aimé Guertin, marchand de vin, tous contribuables de la paroisse de Saint-Hubert.

Ces contribuables déclarent, dans leur requête, qu'ils sont tous propriétaires et intéressés à la bonne administration de la paroisse. Ils allèguent que le 10 mars dernier, M. Hubert Rochelleau, comptable, qui avait été choisi par le conseil pour vérifier les comptes de secrétaire-trésorier, fit son rapport sur l'état des finances de la paroisse. D'après ce rapport, disent les requérants, les livres n'auraient pas été tenus comme le veut la loi. Le rapport du vérificateur fut adopté par le conseil, mais certains contribuables ont fait des observations sur l'état des finances de la paroisse.

Le conseil a refusé de justifier les raisons pour lesquelles il n'a pas tenu les livres comme le veut la loi. Les requérants ont donc demandé à la Cour d'ordonner au conseil de justifier les raisons pour lesquelles il n'a pas tenu les livres comme le veut la loi.

Le bref est rapportable dans six jours.

JUGEMENTS EN COUR D'APPEL

La Cour d'appel, division des trois juges, composés des honorables juges Allard, Létourneau et Howard, a rendu hier, à midi, onze décisions dans les causes suivantes:

Onslow et D'Arcy et LeRoi: sentence cassée et annulée;
Brodeur et Baillie: jugement infirmé avec dépens;
Lévesque et Bernier: jugement infirmé avec dépens;

La Banque Canadienne du Commerce et d'Epicerie: jugement confirmé avec dépens; Elias et Green: sentence confirmée avec dépens;

Archie et MacFarlane: jugement infirmé avec dépens; Thos. H. Onslow et John D'Arcy: sentence cassée et annulée;

Canadian Metropolitan Securities: jugement confirmé avec dépens; Overback: jugement confirmé avec dépens; disposition modifiée;

Mason et Asselin: jugement confirmé avec dépens; l'honorable juge

Allard étant dissident quant aux frais;
Levine et Steinberg: jugement confirmé avec dépens;
Colette et Côté de Montréal: jugement confirmé avec dépens;
Harbour et Association de Bienfaisance de la Police: jugement confirmé avec dépens;
Chartrand et Labrosse: jugement confirmé avec dépens;
Healy et Bourdon: jugement confirmé avec dépens;
Dussault et Cour des Sessions: jugement confirmé avec dépens;
Cantier Choquette: jugement confirmé avec dépens;
De Carlo et Laflamme: jugement confirmé avec dépens;
Reliable Provisions et Westmont: jugement confirmé avec dépens;
Duclos et Ouellet: jugement confirmé avec dépens;
Duhamel et Dravet: jugement confirmé avec dépens.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

Président: l'honorable juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Dame M. L. Dumais vs A. Fortin: jugement donnant acte à la défenderesse de sa renonciation à la communauté;

C. Robillard et Co. Ltd. vs La Reina Mineral and Soda Water Ltd.: motion du défendeur pour détails, accordée, six jours de délai, frais à suivre;

William Dymond vs Canadian National Railways: requête du demandeur pour poursuivre en vertu de la loi des accidents du travail, accordée, frais à suivre;

Paul Beausoleil vs Dame E. Lelarge: motion du demandeur pour ordre en vertu de l'art. 591 C. P., accordée, six jours de délai, frais à suivre;

Honoré Nault vs J. E. Colin: exception dilatoire, accordée, frais à suivre;

J. Christin et Co. Ltd. vs La Reina Mineral and Soda Water Co.: motion pour détails de la défenderesse, accordée, six jours de délai, frais à suivre;

Georges Degroisiers vs Dame Clementine Dagenais: requête du demandeur pour homologation du rapport du praticien, accordée;

Caledonia Springs Co. Ltd. vs La Reina Mineral and Soda Water Co.: motion de la défenderesse pour détails, accordée, six jours de délai, frais à suivre;

Antonio Larose vs M.-J. Lafond: exception à la forme, maintenue, mais rien dans la preuve;

Antonio Larose vs M.-J. Lafond: motion d'acte criminel, accordée, six jours de délai, frais à suivre;

Dame Irène Laverty vs A. F. Burns et William F. Barrett et al: tiers-saisi: motion du tiers-saisi pour être relevé du défaut de déclarer, accordée en par tiers-saisi payant les frais de la motion et de son défaut;

Hermas Gagnon vs Mathias Lapierre: requête du demandeur pour poursuivre en vertu de la loi des accidents du travail, jugement pour \$120;

François Joannette vs The Cairn Line Steamship Ltd.: requête du demandeur pour poursuivre en vertu de la loi des accidents du travail, jugement pour \$657.50;

Dame Sarah Weston vs Cité de Montréal: inscription en droit de la défenderesse, renvoyée avec dépens;

La Société d'Administration Générale vs Dame L.-J. Bélanger: motion de la défenderesse pour faire nommer séquestre, accordée, frais à suivre;

Couvette, Sauriol, Lée, vs Archambault & Dorais: motion du demandeur pour exécuter avant l'expiration des délais, accordée;

Pietro Securo vs Dame G. Maiuro: motion du demandeur pour appeler défenderesse par la voie des journaux, accordée;

Barnish Stainhouse et al vs Dame Rose Gascon et J.-B. Baillargeon Ltee et al, mis en cause: motion du demandeur pour mode de signification, accordée;

Albert Eade, requérant: requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, accordée;

Sapeo Spring & Battery Service Ltd. vs J. A. Schneck: motion de la défenderesse pour appeler défendeur par la voie des journaux, accordée;

Mont-Royal Hotel Co. Ltd. vs K. Gamble et al: motion de la défenderesse pour appeler les défendeurs par la voie des journaux, accordée;

Simon Kalmanovitch vs McBricker: motion du demandeur pour mode de signification, accordée;

O. Therrien vs Commissaire du Port de Montréal: requête pour poursuivre en vertu de la loi des accidents du travail, accordée, frais à suivre;

Canadian Textile Exchange vs Kaufman, Wiseman Co. Reg'd: motion du demandeur pour vendre meubles en bloc, accordée;

Z. Faulkner, requérant: requête pour autorisation à passer un contrat, accordée;

Henri Gauthier vs Canadian Vickers Ltd: requête pour autorisation à poursuivre en forme paupère en vertu de la loi des accidents du travail, accordée, frais à suivre;

City House Furnishing Co. vs J. E. Hancock: motion du demandeur pour élever meubles, rejetée sans frais;

Joseph Leblanc vs Dominion Textile Co. Ltd: requête du demandeur pour poursuivre en vertu de la loi des accidents du travail, jugement pour \$1,791;

Rocco Colangelo vs Alphonse Ferraro: motion du demandeur pour régler, accordée, rapportable le 3 novembre prochain;

H. O. Vlach vs H. Barrow: jugement maintenant saisi-revendication;

Mlle Lucienne Lafrance vs Romeo Boucher: jugement pour \$140;

Lefebvre Bros Ltd vs L. A. Beaujeu: jugement pour \$310.67;

T. A. Lacombe vs Nap. Bourdon: jugement pour \$145.32;

D. V. Gomersy vs Castoria Builders Supply Co. Ltd.: jugement pour \$115.69; juge Coderre;

P. Guerin Ltee vs N. Thibault: jugement pour \$332;

V. Rosito vs T. Lawrence: jugement pour \$800; juge Coderre;

A. E. Goyette vs R. Lalanne: jugement pour \$155; juge Coderre;

Insurance Exchange Corp. Ltd. vs Paul L. A. Massé: jugement pour \$320; juge Coderre;

Art. Furniture Co. Ltd. vs Lacar-beat Frères: jugement pour \$104.55; juge Coderre;

Arthur J. Grubert et al vs G. Godin: jugement pour \$177.50; juge Coderre;

Dame E. Taylor-Edwards vs M. Vendette: jugement pour \$140;

Penot Frère et al vs Darcy Kelly et McRitchie et Black Ltd. et al,

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

Les supérieurs de Saint-Sulpice. — Quelques sulpiciens.

Dans un précédent article, nous avons parlé du séminaire de Saint-Sulpice, dans lequel nous allons donner maintenant quelques notes biographiques sur quelques-uns des sulpiciens qui ont exercé leur ministère à Montréal.

Nous allons donner maintenant quelques notes biographiques sur quelques-uns des sulpiciens qui ont exercé leur ministère à Montréal.

L'abbé M. Soudard fut le premier curé de Notre-Dame. Il entra en fonction le 12 août 1657; le premier acte qui porte sa signature est daté du 28 août 1657. Il est mort en France, le 8 mars 1693. Avant l'arrivée de l'abbé Soudard, le P. Jérome, exécutant les fonctions curiales; ce dernier était arrivé à Québec le 14 juillet 1637, et il est mort dans la même ville le 16 novembre 1683.

L'abbé Gilles Pérot, deuxième curé de Notre-Dame, est mort subitement dans le jardin du séminaire, le 15 juillet 1680. C'est sous sa direction que fut construite la première église paroissiale en 1672.

L'abbé Jacques-Guillaume Rouge est né à Beaumont (France), le 25 janvier 1761. Il fut ordonné prêtre le 24 septembre 1785. Le 24 octobre 1796, il arriva au Canada. Ce digne prêtre est mort au séminaire le 5 mai 1840.

L'abbé Louis-Amable Lamy-Hubert est un enfant de Montréal. Il y est né le 11 novembre 1762. Recruté par la loi des accidents du travail, accordée, frais à suivre.

L'abbé Claude Fay naquit à Rivière-Gilbert (France), le 21 octobre 1792. Il arriva à Montréal le 24 décembre 1823. Fut nommé curé d'office de Notre-Dame en 1829. Décédé à l'Hôtel-Dieu, le 9 janvier 1850.

L'abbé J.-B. Saint-Pierre est né à Saint-Eustache, le 23 juillet 1792. Ordonné prêtre le 5 novembre 1820. Sulpicien le 3 novembre 1827. Il est mort le 3 novembre 1856. L'Hôtel-Dieu lui a eu pour aumônier pendant vingt-trois ans.

L'abbé Patrick Phelan naquit en Irlande, le 1er février 1795. Il reçut la prêtrise, à Montréal, le 26 septembre 1825. Il fut fait sulpicien le 21 novembre de la même année. Ses rares talents attirèrent l'attention du pape sur lui et il fut nommé évêque de Carraha, suffragant de l'archevêque de Montréal, le 21 novembre 1856. (Mort.)

L'abbé Joseph-Alexandre Bayle est né à Paris, le 17 septembre 1852. Préparateur à la Faculté d'Aix, il fut fait sulpicien le 17 septembre 1882.

L'abbé Joseph-Alexandre Bayle est né à Paris, le 17 septembre 1852. Préparateur à la Faculté d'Aix, il fut fait sulpicien le 17 septembre 1882.

L'abbé Adam-Charles-Gustave Desnoyers est né le 15 janvier 1818, à Nogent-sur-Seine (France). Il entra en 1844, et fut ordonné prêtre le 15 décembre 1848. Le 11 octobre 1850, il arriva à Montréal où il exerça les fonctions dans les paroisses de Saint-Jacques et de Notre-Dame. Comme il était possesseur d'une belle fortune, il patronna plusieurs œuvres de charité. Pendant quelques années, il fut professeur d'archéologie à l'université Laval de Montréal. M. Desnoyers est mort le 29 septembre 1891.

L'abbé Daniel-Henri Tanbureau est un enfant de Beaulieu (France), où il était né le 15 juillet 1823. Après avoir terminé son cours classique, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, le 15 octobre 1845. Il reçut la prêtrise le 22 décembre 1849 et vint à Montréal l'année suivante. Pendant un an, il demeura à l'Oké; ensuite il occupa la charge d'économe de la paroisse de Saint-Jacques, jusqu'à l'époque de sa mort.

Le digne prêtre, qui a été directeur de plusieurs communautés religieuses, est décédé le 7 avril 1892.

L'abbé Benjamin-Victor Rousselot naquit à Cholet (France) le 17 janvier 1823. Le 18 octobre 1843 il entra au séminaire de Saint-Sulpice et fut ordonné prêtre le 19 décembre 1845. A son arrivée à Montréal, le 29 mai 1854, il fut nommé directeur du séminaire de Saint-Jacques, en remplacement de l'abbé Sentenne qui alla occuper la cure de Notre-Dame, le 15 septembre 1852. C'est en 1855 qu'il entreprit de doter Montréal des salles d'asile dont elle jouit maintenant. On lui doit en partie la fondation des asiles Saint-Joseph, Bethlehem, Nazareth, etc. L'abbé Rousselot est mort le 31 août 1889.

L'abbé Antoine Giband, décédé le 26 novembre 1889, était né à Vals (France), le 24 décembre. Il reçut les ordres le 2 juin 1849, et il enseigna au séminaire de Bourges pendant deux ans. Le 29 septembre 1855, il arriva à Montréal où on le chargea du professorat de rhétorique au collège de Montréal, poste qu'il occupa pendant deux ans. Plus tard on lui confia la charge de philosophie dogmatique au Grand Séminaire. Il fut transféré à Notre-Dame en septembre 1862, où il fut curé d'office pendant vingt ans.

L'abbé Charles-Octave Lenoir-Rolland est décédé le 18 avril 1879. Il était né à Saint-Henri de Montréal le 17 mars 1825. En 1846, M. Lenoir prit la soutane. En 1850 il partit pour l'Isle (France) et le 20 décembre 1851, il était fait prêtre. Il revint au Canada en 1852. En 1855, il est nommé économe à la maison d'Oké et, l'année suivante, il revint au séminaire de Montréal. De 1860 à 1871, M. Lenoir fut directeur de ce séminaire. En 1872, il se retira du directorat pour raison de santé. De 1873 jusqu'à sa mort, il fut chapelain du noviciat de la Congrégation Notre-Dame.

L'abbé M. Deschamps était né à Lachine le 22 février 1843. En 1857, il commença ses études au collège de Montréal où il fut professeur plus tard (1865). Il entra au Grand Séminaire en 1868 et fut ordonné prêtre le 17 décembre 1870. Immédiatement après son ordination il partit pour la France où il demeura un an. A son retour, il fut placé à Notre-Dame et quelques années après, à l'église Saint-Joseph. Il est décédé le 4 juin 1887.

L'abbé Pierre-Marie Hamon, né à Vitré (France), le 2 novembre 1844, fut ordonné prêtre le 20 octobre 1869. Le 29 janvier 1878, il entra au séminaire de Saint-Sulpice. En 1882, il vint à Montréal où il passa deux ans. Il revint à Notre-Dame, où il fut curé d'office pendant vingt ans.

L'abbé Charles-Octave Lenoir-Rolland est décédé le 18 avril 1879. Il était né à Saint-Henri de Montréal le 17 mars 1825. En 1846, M. Lenoir prit la soutane. En 1850 il partit pour l'Isle (France) et le 20 décembre 1851, il était fait prêtre. Il revint au Canada en 1852. En 1855, il est nommé économe à la maison d'Oké et, l'année suivante, il revint au séminaire de Montréal. De 1860 à 1871, M. Lenoir fut directeur de ce séminaire. En 1872, il se retira du directorat pour raison de santé. De 1873 jusqu'à sa mort, il fut chapelain du noviciat de la Congrégation Notre-Dame.

L'abbé M. Deschamps était né à Lachine le 22 février 1843. En 1857, il commença ses études au collège de Montréal où il fut professeur plus tard (1865). Il entra au Grand Séminaire en 1868 et fut ordonné prêtre le 17 décembre 1870. Immédiatement après son ordination il partit pour la France où il demeura un an. A son retour, il fut placé à Notre-Dame et quelques années après, à l'église Saint-Joseph. Il est décédé le 4 juin 1887.

L'abbé Pierre-Marie Hamon, né à Vitré (France), le 2 novembre 1844, fut ordonné prêtre le 20 octobre 1869. Le 29 janvier 1878, il entra au séminaire de Saint-Sulpice. En 1882, il vint à Montréal où il passa deux ans. Il revint à Notre-Dame, où il fut curé d'office pendant vingt ans.

L'abbé Charles-Octave Lenoir-Rolland est décédé le 18 avril 1879. Il était né à Saint-Henri de Montréal le 17 mars 1825. En 1846, M. Lenoir prit la soutane. En 1850 il partit pour l'Isle (France) et le 20 décembre 1851, il était fait prêtre. Il revint au Canada en 1852. En 1855, il est nommé économe à la maison d'Oké et, l'année suivante, il revint au séminaire de Montréal. De 1860 à 1871, M. Lenoir fut directeur de ce séminaire. En 1872, il se retira du directorat pour raison de santé. De 1873 jusqu'à sa mort, il fut chapelain du noviciat de la Congrégation Notre-Dame.

L'abbé M. Deschamps était né à Lachine le 22 février 1843. En 1857, il commença ses études au collège de Montréal où il fut professeur plus tard (1865). Il entra au Grand Séminaire en 1868 et fut ordonné prêtre le 17 décembre 1870. Immédiatement après son ordination il partit pour la France où il demeura un an. A son retour, il fut placé à Notre-Dame et quelques années après, à l'église Saint-Joseph. Il est décédé le 4 juin 1887.

L'abbé Pierre-Marie Hamon, né à Vitré (France), le 2 novembre 1844, fut ordonné prêtre le 20 octobre 1869. Le 29 janvier 1878, il entra au séminaire de Saint-Sulpice. En 1882, il vint à Montréal où il passa deux ans. Il revint à Notre-Dame, où il fut curé d'office pendant vingt ans.

L'abbé Charles-Octave Lenoir-Rolland est décédé le 18 avril 1879. Il était né à Saint-Henri de Montréal le 17 mars 1825. En 1846, M. Lenoir prit la soutane. En 1850 il partit pour l'Isle (France) et le 20 décembre 1851, il était fait prêtre. Il revint au Canada en 1852. En 1855, il est nommé économe à la maison d'Oké et, l'année suivante, il revint au séminaire de Montréal. De 1860 à 1871, M. Lenoir fut directeur de ce séminaire. En 1872, il se retira du directorat pour raison de santé. De 1873 jusqu'à sa mort, il fut chapelain du noviciat de la Congrégation Notre-Dame.

L'abbé M. Deschamps était né à Lachine le 22 février 1843. En 1857, il commença ses études au collège de Montréal où il fut professeur plus tard (1865). Il entra au Grand Séminaire en 1868 et fut ordonné prêtre le 17 décembre 1870. Immédiatement après son ordination il partit pour la France où il demeura un an. A son retour, il fut placé à Notre-Dame et quelques années après, à l'église Saint-Joseph. Il est décédé le 4 juin 1887.

L'abbé Pierre-Marie Hamon, né à Vitré (France), le 2 novembre 1844, fut ordonné prêtre le 20 octobre 1869. Le 29 janvier 1878, il entra au séminaire de Saint-Sulpice. En 1882, il vint à Montréal où il passa deux ans. Il revint à Notre-Dame, où il fut curé d'office pendant vingt ans.

L'abbé Charles-Octave Lenoir-Rolland est décédé le 18 avril 1879. Il était né à Saint-Henri de Montréal le 17 mars 1825. En 1846, M. Lenoir prit la soutane. En 1850 il partit pour l'Isle (France) et le 20 décembre 1851, il était fait prêtre. Il revint au Canada en 1852. En 1855, il est nommé économe à la maison d'Oké et, l'année suivante, il revint au séminaire de Montréal. De 1860 à 1871, M. Lenoir fut directeur de ce séminaire. En 1872, il se retira du directorat pour raison de santé. De 1873 jusqu'à sa mort, il fut chapelain du noviciat de la Congrégation Notre-Dame.

L'abbé M. Deschamps était né à Lachine le 22 février 1843. En 1857, il commença ses études au collège de Montréal où il fut professeur plus tard (1865). Il entra au Grand Séminaire en 1868 et fut ordonné prêtre le 17 décembre 1870. Immédiatement après son ordination il partit pour la France où il demeura un an. A son retour, il fut placé à Notre-Dame et quelques années après, à l'église Saint-Joseph. Il est décédé le 4 juin 1887.

L'abbé Pierre-Marie Hamon, né à Vitré (France), le 2 novembre 1844, fut ordonné prêtre le 20 octobre 1869. Le 29 janvier 1878, il entra au séminaire de Saint-Sulpice. En 1882, il vint à Montréal où il passa deux ans. Il revint à Notre-Dame, où il fut curé d'office pendant vingt ans.

L'abbé Charles-Octave Lenoir-Rolland est décédé le 18 avril 1879. Il était né à Saint-Henri de Montréal le 17 mars 1825. En 1846, M. Lenoir prit la soutane. En 1850 il partit pour l'Isle (France) et le 20 décembre 1851, il était fait prêtre. Il revint au Canada en 1852. En 1855, il est nommé économe à la maison d'Oké et, l'année suivante, il revint au séminaire de Montréal. De 1860 à 1871, M. Lenoir fut directeur de ce séminaire. En 1872, il se retira du directorat pour raison de santé. De 1873 jusqu'à sa mort, il fut chapelain du noviciat de la Congrégation Notre-Dame.

L'abbé M. Deschamps était né à Lachine le 22 février 1843. En 1857, il commença ses études au collège de Montréal où il fut professeur plus tard (1865). Il entra au Grand Séminaire en 1868 et fut ordonné prêtre le 17 décembre 1870. Immédiatement après son ordination il partit pour la France où il demeura un an. A son retour, il fut placé à Notre-Dame et quelques années après, à l'église Saint-Joseph. Il est décédé le 4 juin 1887.

L'abbé Pierre-Marie Hamon, né à Vitré (France), le 2 novembre 1844, fut ordonné prêtre le 20 octobre 1869. Le 29 janvier 1878, il entra au séminaire de Saint-Sulpice. En 1882, il vint à Montréal où il passa deux ans. Il revint à Notre-Dame, où il fut curé d'office pendant vingt ans.

L'abbé Charles-Octave Lenoir-Rolland est décédé le 18 avril 1879. Il était né à Saint-Henri de Montréal le 17 mars 1825. En 1846, M. Lenoir prit la soutane. En 1850 il partit pour l'Isle (France) et le 20 décembre 1851, il était fait prêtre. Il revint au Canada en 1852. En 1855, il est nommé économe à la maison d'Oké et, l'année suivante, il revint au séminaire de Montréal. De 1860 à 1871, M. Lenoir fut directeur de ce séminaire. En 1872, il se retira du directorat pour raison de santé. De 1873 jusqu'à sa mort, il fut chapelain du noviciat de la Congrégation Notre-Dame.

L'abbé M. Deschamps était né à Lachine le 22 février 1843. En 1857, il commença ses études au collège de Montréal où il fut professeur plus tard (1865). Il entra au Grand Séminaire en 1868 et fut ordonné prêtre le 17 décembre 1870. Immédiatement après son ordination il partit pour la France où il demeura un an. A son retour, il fut placé à Notre-Dame et quelques années après, à l'église Saint-Joseph. Il est décédé le 4 juin 1887.

L'abbé Pierre-Marie Hamon, né à Vitré (France), le 2 novembre 1844, fut ordonné prêtre le 20 octobre 1869. Le 29 janvier 1878, il entra au séminaire de Saint-Sulpice. En 1882, il vint à Montréal où il passa deux ans. Il revint à Notre-Dame, où il fut curé d'office pendant vingt ans.

L'abbé Charles-Octave Lenoir-Rolland est décédé le 18 avril 1879. Il était né à Saint-Henri de Montréal le 17 mars 1825. En 1846, M. Lenoir prit la soutane. En 1850 il partit pour l'Isle (France) et le 20 décembre 1851, il était fait prêtre. Il revint au Canada en 1852. En 1855, il est nommé économe à la maison d'Oké et, l'année suivante, il revint au séminaire de Montréal. De 1860 à 1871, M. Lenoir fut directeur de ce séminaire. En 1872, il se retira du directorat pour raison de santé. De 1873 jusqu'à sa mort, il fut chapelain du noviciat de la Congrégation Notre-Dame.

L'abbé M. Deschamps était né à Lachine le 22 février 1843. En 1857, il commença ses études au collège de Montréal où il fut professeur plus tard (1865). Il entra au Grand Séminaire en 1868 et fut ordonné prêtre le 17 décembre 1870. Immédiatement après son ordination il partit pour la France où il demeura un an. A son retour, il fut placé à Notre-Dame et quelques années après, à l'église Saint-Joseph. Il est décédé le 4 juin 1887.

L'abbé Pierre-Marie Hamon, né à Vitré (France), le 2 novembre 1844, fut ordonné prêtre le 20 octobre 1869. Le 29 janvier 1878, il entra au séminaire de Saint-Sulpice. En 1882, il vint à Montréal où il passa deux ans. Il revint à Notre-Dame, où il fut curé d'office pendant vingt ans.

L'abbé Charles-Octave Lenoir-Rolland est décédé le 18 avril 1879. Il était né à Saint-Henri de Montréal le 17 mars 1825. En 1846, M. Lenoir prit la soutane. En 1850 il partit pour l'Isle (France) et le 20 décembre 1851, il était fait prêtre. Il revint au Canada en 1852. En 1855, il est nommé économe à la maison d'Oké et, l'année suivante, il revint au séminaire de Montréal. De 1860 à 1871, M. Lenoir fut directeur de ce séminaire. En 1872, il se retira du directorat pour raison de santé. De 1873 jusqu'à sa mort, il fut chapelain du noviciat de la Congrégation Notre-Dame.

L'abbé M. Deschamps était né à Lachine le 22 février 1843. En 1857, il commença ses études au collège de Montréal où il fut professeur plus tard (1865). Il entra au Grand Séminaire en 1868 et fut ordonné prêtre le 17 décembre 1870. Immédiatement après son ordination il partit pour la France où il demeura un an. A son retour, il fut placé à Notre-Dame et quelques années après, à l'église Saint-Joseph. Il est décédé le 4 juin 1887.

L'HON. CARDIN CLOTURE SA CAMPAGNE, CE SOIR, AU RADIO

Il prononcera un important discours, à dix heures, au cours d'une assemblée qui aura lieu à la salle Cartier, angle Notre-Dame-Ouest et Thérien, en faveur de M. Paul Mercier, candidat libéral dans St-Henri.

La campagne électorale libérale sera close ce soir, par l'honorable Arthur Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries, qui, à dix heures et quart, adressera la parole au cours d'une grande assemblée qui sera tenue en faveur de M. Paul Mercier, candidat libéral dans St-Henri.

Cette grande assemblée de clôture de la campagne électorale aura lieu dans la salle Cartier, en arrière de l'église Saint-Zotique, angle Notre-Dame-Ouest, et Thérien. Elle commencera à huit heures précises.

Le discours que prononcera l'honorable M. Cardin, à cette occasion, sera irradié par le poste CKAC, par toute la province et nul doute que des milliers et des milliers de personnes écouteront le jeune ministre, qui pourra répondre avec toute la vigueur et toute l'éloquence qu'on lui connaît, au discours irradié que prononcera M. Patenaude, ce soir, de huit à dix heures. On peut donc s'attendre à une réplique bien servie de l'honorable M. Cardin et à des déclarations importantes de sa part, ce soir.

LES BLEUS VEULENT INONDER LA VILLE DE TELEGRAPHES

Nous mettons tous les candidats libéraux de l'île de Montréal, en garde contre un vaste complot tramé par nos adversaires pour voler l'élection. — Les électeurs peuvent déjouer ce complot en votant de bonne heure. — En garde contre ces visiteuses!

Nous apprenons que les bleus viennent de mettre la dernière main à une vaste organisation de télégraphes pour voler les élections dans plusieurs comtés de l'île de Montréal.

On se propose de priver ainsi des milliers d'électeurs libéraux de donner à leur candidat respectif les majorités considérables de 1921. Nous ne saurions trop insister pour que les électeurs se rendent de bonne heure au poll et déjouent les plans des voleurs d'élections.

Il est assez probable que l'on tente par tout moyen de retarder le vote en faisant monter à la fois dans les bureaux de vote plusieurs individus qui n'ont pas droit de vote dans ce bureau dans le seul but de "bloquer" et de retarder la votation. Que les sous-officiers rapporteurs aient l'œil bien ouvert et que les représentants des candidats libéraux fassent en sorte que la votation soit facilitée pour tout le monde et particulièrement pour les femmes.

Il faut à tout prix réduire à néant cette organisation malhonnête que nos adversaires tentent de lancer à travers la ville. Votons de bonne heure!

LES DAMES DU NORD DE ST-JACQUES ACCLAMENT, HIER SOIR, M. RINFRET

Une magnifique assemblée mixte est tenue, hier soir, par le candidat libéral dans la salle de l'école Lafontaine. — M. Rinfret prononce un énergique discours en réponse aux attaques de ses adversaires. — Autres orateurs.

La série des ovations en faveur de M. Fernand Rinfret, le populaire et sympathique candidat libéral dans la division Saint-Jacques, s'allonge de plus en plus; elle s'est enrichie d'une nouvelle palme, hier soir, l'une des plus belles puisque c'est celle de l'assemblée spécialement convoquée pour les dames. Cette assemblée avait lieu dans la salle de l'école Lafontaine, rue Berri, qui, bien qu'assez grande, n'a pas suffi à contenir la foule la plus considérable qui s'y soit rendue à aucune assemblée encore.

Cette assemblée, d'un enthousiasme remarquable, contenait, plus d'environ deux cents dames logées sur l'estrade et parmi la foule, un grand nombre d'électeurs masculins, — plus d'un millier. Chacun était muni d'un portrait du candidat que l'on se promit de conserver en souvenir de cette belle manifestation libérale. MM. C. E. Beaudoin et Henri Verina, ont présenté à tour de rôle les orateurs sur la liste.

Une fois de plus, M. Rinfret a charmé son auditoire par son éloquence et sa fougue dans sa réponse à la campagne menée contre lui par son adversaire, le Dr Ruben Laurier. Il a été particulièrement énergique quand il a réfuté les attaques qu'on a faites contre ses qualités personnelles et il a assuré ses électeurs que le nom en qui ils ont mis confiance il y a six ans, il le rapportait avec la même pureté de toute souillure et digne encore de l'estime et de la confiance de l'électorat. M. Rinfret a ensuite attaqué le caractère même de la candidature du Dr Laurier. Son adversaire cherche, dans les derniers jours de cette campagne, à modifier sa candidature, de protectionniste indépendant qu'elle était, elle est devenue libérale-protectionniste. Mais il n'y a qu'un libéral dans cette lutte, c'est le représentant du gouvernement, M. Fernand Rinfret.

Le candidat libéral a sauté avec délicatesse et éloquence les dames pour leur nombreuse présence. Il leur a demandé d'exercer leur droit de vote qu'il leur a dit qu'il leur a demandé qu'elles ne puissent pas demander elles-mêmes, mais qu'elles possèdent maintenant et dont il importe qu'elles se servent. En terminant son vibrant discours, M. Fernand Rinfret a dit (à suivre à la page 9)

ON FERMERA LES ECOLES LE JOUR DE LA VOTATION

Toutes les écoles catholiques de Montréal fermeront leurs portes, à midi, jeudi, afin de permettre aux instituteurs et institutrices d'aller voter librement. — Une assemblée du Bureau Central, hier après-midi.

Les membres du Bureau Central de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, ont tenu une assemblée régulière hier après-midi. M. le juge Eugène Lafontaine, président, était présent; M. A. V. J. Piette, M. J. E. Donnelly, M. le juge Amélie Monet, l'évêque J. V. Desaulniers, M. Aymé Lafontaine, secrétaire-trésorier général, M. Félix Vincent, assistant-trésorier, M. Victor Doré, contrôleur des finances. On a discuté la question de la votation des professeurs le 29 octobre prochain. Il a été décidé que le meilleur moyen à cette occasion était de fermer toutes les écoles à partir de midi, jeudi, afin de permettre à tous les professeurs et institutrices qui ont le droit de vote, d'aller voter dans leurs polls respectifs.

Les secrétaires-directeurs ont été consultés sur cette question et ces derniers ont amplement approuvé la décision des membres du Bureau Central, considérant que c'était la meilleure façon de fermer les écoles à midi de permettre à tous les instituteurs et institutrices d'aller voter librement et chacun à son poll respectif. La question du vote est une question sérieuse et le Bureau Central a considéré qu'il fallait agir sagement et que ce n'était rien de mal que d'enlever quatre heures de classes aux enfants pour permettre à leurs professeurs d'aller voter.

EN GARDE CONTRE CES VISITEUSES

On nous apprend que dans certaines divisions de Montréal, des dames louches se présentent aux maisons en offrant aux électrices de recueillir leur vote immédiatement. C'est une manoeuvre à laquelle les dames ne doivent pas se laisser prendre.

Ces dames visiteuses sont munies de fac-similes de bulletins de vote et expliquent aux électrices que si elles ne se soucient pas d'aller aux polls, elles peuvent inscrire leur vote immédiatement sur les bulletins qui leur sont présentés et que les visiteuses enferment ensuite dans des enveloppes cachetées, en promettant de les déposer aux polls le jour de la votation. Ceci est une manoeuvre frauduleuse dans le but d'empêcher le vote des dames dans la division Saint-Jacques et d'autres divisions. Toutes les électrices libérales sont averties de se tenir en garde contre une telle manoeuvre et de mettre poliment ces visiteuses à la porte, car si elles se fient à ces visiteuses leur vote se trouvera perdu vu que chaque personne doit voter elle-même au poll.

UN EMPRUNT DE \$6,000,000 QUI SERA RENOUVELE

Une assemblée spéciale du conseil municipal convoquée à cette fin VENDREDI MATIN

Une assemblée spéciale du conseil municipal a été convoquée hier par le maire pour vendredi, à 11 heures de l'avant-midi. La seule question au feuillet de la séance est un renouvellement d'emprunt de \$6,000,000 qui deviendra dû le 1er novembre prochain. Le règlement pour le renouvellement de l'emprunt est actuellement en préparation.

L'emprunt de \$6,000,000, qui était un emprunt temporaire, avait été effectué sur le marché de New-York le 1er mai dernier pour une période de six mois. On proposera au conseil municipal vendredi de renouveler cet emprunt par l'entremise de la Banque de Montréal, pour une période de trois mois. La plus grande partie de la somme fut englobée par le fonds de roulement de la cité, c'est-à-dire pour les travaux permanents.

La séance de conseil sera tenue spécialement pour le règlement de cette question. Il n'y aura aucune question de routine au feuillet de la séance, qui sera ajournée aussitôt que le règlement pour le renouvellement de l'emprunt aura été considéré par le conseil.

L'ASSEMBLEE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES

A la Chambre de commerce de Montréal, à eu lieu, hier

L'assemblée annuelle de l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec a eu lieu à la Chambre de Commerce du District de Montréal, hier.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant: Président, L.-E. Polvin; Vice-président, T. J. Coulter; Trésorier, M. L.-J. La Caze; Secrétaire, J. H. Ross; Secrétaire, Henri Viati; Conseillers: J.-E. Bedard, Hubert J. Baker; H. E. Midgley; C. H. Skelton.

LE DR DESLAURIERS TIENT UNE BELLE ASSEMBLEE, HIER

Il parle à l'école Champlain, devant plus de mille personnes qui l'accablent

LA POLITIQUE LIBERALE

Le Dr Hernas Deslauriers continue avec vigueur sa campagne électorale dans la division Ste-Marie où il y porte fièrement l'étendard libéral. La candidature du Dr Deslauriers suscite partout les plus vifs enthousiasmes. Le populaire député sortant de charge ne compte partout que des sympathies très vives et des dévouements très sincères.

Le candidat libéral tenait hier soir une grande assemblée à l'école Champlain, rue Pallan, entre les rues Deslauriers et Legan. Plus de mille personnes y assistaient et l'ont acclamé ainsi que les orateurs qui l'accompagnaient. Ces derniers étaient: MM. l'évêque J. W. Rielly, Victor Bédard, Adolphe Tremblay, Jos. Gauthier, ex-M.P.P., le notaire Laporte, Cléophas Bastien, W. A. Baker, C. R. Louis Morin, Cléo. Durocher et le Dr Deslauriers lui-même. L'assemblée était sous la présidence de M. l'évêque Quintal et de M. Hubert Jodoin.

Dans leurs discours, les différents orateurs qui accompagnaient le Dr Deslauriers ont touché à différentes questions, particulièrement la question ouvrière. Ils ont montré que notre pays ne souffre pas du marasme industriel comme on le prétend, mais que, bien au contraire, nous retournons graduellement et rapidement vers la prospérité. Ils ont fait aussi un éloge bien mérité du Dr Deslauriers, qui est l'un des députés les plus dévoués envers ses électeurs.

Quand le Dr Deslauriers s'est levé pour adresser la parole, il a été l'objet d'une longue et chaleureuse ovation. Il a su une fois de plus intéresser ses auditeurs par un discours dans lequel il a dénoncé vigoureusement les faussetés répandues par les orateurs conservateurs dans la présente campagne. L'électorat, dit-il, ne doit pas prendre au sérieux leurs discours qui ne reflètent que des larmes de crocodile.

Le Dr Deslauriers s'est surtout attaché à montrer les bienfaits de la politique libérale dans notre pays. C'est surtout dans le domaine industriel et commercial que nous en trouvons les plus probants exemples. On verse des larmes sur l'industrie de la chaussure mais l'on sait fort bien dans la division Ste-Marie où il y en a tant, que l'industrie de la chaussure est l'une des plus prospères à l'heure actuelle. Elle subit peut-être la concurrence britannique mais cela dans une proportion qui atteint à peine 5 pour cent du commerce total de la chaussure. Ce qui la frappe le plus, c'est le trop grand nombre de petites industries qui sont nées de la guerre et dont quelques-unes persistent encore. Mais dans Ste-Marie, les grandes industries de la chaussure sont des affaires des plus encourageantes.

Le Dr Deslauriers a également dénoncé le libéralisme de Laurier qu'il a mis en opposition au camouflé de M. Patenaude et a montré comment le peuple, dans la présente campagne, devrait assurer ses intérêts en votant pour les candidats qui se déclarent franchement et ouvertement de Mackenzie King, le digne continuateur de la politique du grand disparu.

UN EMPRUNT DE \$6,000,000 QUI SERA RENOUVELE

Une assemblée spéciale du conseil municipal convoquée à cette fin

VENDREDI MATIN

Une assemblée spéciale du conseil municipal a été convoquée hier par le maire pour vendredi, à 11 heures de l'avant-midi. La seule question au feuillet de la séance est un renouvellement d'emprunt de \$6,000,000 qui deviendra dû le 1er novembre prochain. Le règlement pour le renouvellement de l'emprunt est actuellement en préparation.

L'emprunt de \$6,000,000, qui était un emprunt temporaire, avait été effectué sur le marché de New-York le 1er mai dernier pour une période de six mois. On proposera au conseil municipal vendredi de renouveler cet emprunt par l'entremise de la Banque de Montréal, pour une période de trois mois. La plus grande partie de la somme fut englobée par le fonds de roulement de la cité, c'est-à-dire pour les travaux permanents.

L'ASSEMBLEE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES

A la Chambre de commerce de Montréal, à eu lieu, hier

L'assemblée annuelle de l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec a eu lieu à la Chambre de Commerce du District de Montréal, hier.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant: Président, L.-E. Polvin; Vice-président, T. J. Coulter; Trésorier, M. L.-J. La Caze; Secrétaire, J. H. Ross; Secrétaire, Henri Viati; Conseillers: J.-E. Bedard, Hubert J. Baker; H. E. Midgley; C. H. Skelton.

M. RHEAUME RENOUVELE SON DEFI A M. ESIOFF PATENAUDE

"Je veux, dit M. Rhéaume, que des milliers de personnes viennent à Lachine pour constater le refus de M. Patenaude, de répondre, afin qu'il soit marqué du stigmate du déshonneur, de la fausseté et de l'hypocrisie." — M. Rhéaume ovationné à Verdun et à Bordeaux.

Une nouvelle déclaration énergique que M. Rhéaume a faite hier soir par M. Theodule Rhéaume, R. R. candidat libéral dans Jacques-Cartier, à deux grandes assemblées tenues hier soir à Verdun et à Bordeaux. "Malgré, a-t-il dit, le défi que j'ai lancé à M. Patenaude, celui-ci refuse de me répondre; il refuse de répondre à son ancien chef, M. Henri Bourassa, et il refuse de répondre à ses électeurs, mais je veux que dix mille personnes, et plus se rendent mercredi soir à Lachine pour constater son refus de répondre, afin qu'il soit marqué à jamais du stigmate du déshonneur, de la fausseté et de l'hypocrisie". Telles furent les remarques de M. Rhéaume en invitant tous les électeurs de son comté à se rendre ce soir à Lachine, où il adressera la parole, à la veille de l'élection. En outre des questions déjà posées, il demandera à M. Patenaude de faire connaître son attitude relativement à l'affaire de Lacombe, à propos de laquelle M. Rhéaume se déclare catégoriquement contre la participation du Canada à une nouvelle guerre.

Cette déclaration fut accueillie avec un grand enthousiasme. On fit d'ailleurs une réception triomphale à M. Rhéaume dans les deux assemblées et particulièrement à Verdun où M. Rhéaume vint une nouvelle assemblée de conservateurs, tous les auditeurs ayant évacué la salle de M. C. H. Cahhan, qui tenait une assemblée en même temps que M. Rhéaume, pour se rendre à l'assemblée de ce dernier, qu'ils applaudirent vigoureusement. L'assemblée de Verdun fut tenue sous la présidence des échevins Cool et Garrity, de Verdun. Les orateurs aux deux assemblées libérales furent MM. Theodule Rhéaume, le candidat, Louis Morin et Cléophas Durocher, orateurs ouvriers, Philippe Monette, avocat, U.-H. Dandurand, le Dr Charles Amyot et autres.

M. Louis Morin ouvrit l'assemblée de Verdun. Il déclara avec éloquence la position ridicule de M. Patenaude, qu'il représente comme un serpent qui vient essayer de s'introduire dans la politique fédérale. Comme la foule hula le nom de M. Patenaude, il lui déclara: "Assez de 'chou', électeurs et électrices, on lui en a envoyé assez pour en manger trois fois par jour pendant un an."

Il rappela les tristes régimes Borden et Meighen; il traite Meighen de lâche, lui qui faisait battre les citoyens de ce pays, mais qui craignait d'aller se battre lui-même, il fustige aussi l'hon. Balmantyne et sa fameuse marine. Il parle ensuite des conservateurs qui trouvent que le parti libéral prend du temps à payer leurs dettes; il en prend du temps aux libéraux, pour payer, on peut dire que ça n'a pas pris de temps aux conservateurs pour faire ces dettes. Il représente les conservateurs comme des ennemis des ouvriers; entre les deux, c'est comme chiens et chats, les conservateurs sont pour les capitalistes. C'est pourquoi M. Meighen a délégué M. Patenaude en indépendant, dans cette province. C'est pour cela que M. Duquette, le maire provisoire de Montréal et le concierge chargé de garder pendant deux ans la place de Médéric Martin, essaie de rebaisser dans l'opinion publique, le nom de M. Patenaude, honni depuis le commencement de la campagne, parce que tout le monde connaît son jeu de maître. Mais nous déclarons de maintenant, MM. L. Patenaude et Meighen, nous vous condamnons à l'annihilation à disparaître de la scène politique, parce que nous allons tous voter pour un candidat qui n'a jamais refusé d'aider les ouvriers, pour M. Rhéaume, l'homme toujours prêt à nous aider, (grande ovation).

Rapelés-vous qu'il y a deux parties: les conservateurs, le parti des monopoles et de l'écrasement des ouvriers et le parti libéral, le parti du peuple, de l'ouvrier, le parti qui tend à la prospérité générale du pays. Entre les deux, il n'y a pas de choix; je suis sûr que tous vous allez voter en bloc pour le parti libéral. (Ovation indescriptible).

M. Kirkwood parle ensuite, démontrant le retard évident du pays à la prospérité. Nous avons actuellement une balance favorable du commerce de plus de 200 millions de dollars. Les conservateurs parlent des chemins de fer; mais ils ne peuvent faire mieux qu'actuellement; ils n'ont même pas de suggestions. Les théories conservatrices sur la protection ne valent pas plus, quand on voit l'exemple des Etats-Unis où, avec la protection des industries, les industries approuvées ont les plus grandes difficultés. Le meilleur moyen de réduire le coût de la vie est de s'en tenir à la politique établie par sir Wilfrid Laurier et continuée par l'honorable Mackenzie King depuis sa venue au pouvoir, politique qui a déjà amené (A suivre à la page 6)

BELLE ASSEMBLEE DU DR ARTHUR DENIS, A L'ECOLE CHAMPAGNAT

Au cours de laquelle le candidat libéral officiel de la division Saint-Denis, rend compte de son mandat. — A quoi se résument les reproches de ses adversaires. — Le Dr Denis parle aussi dans St-Etienne.

La foule nombreuse qui assistait, hier soir, à l'école Champagnat, angle des rues Saint-Hubert et Laurier, à l'assemblée tenue en faveur du candidat officiel libéral dans la division St-Denis, le Dr Arthur Denis, a bien applaudi les orateurs qui ont porté la bonne parole, c'est-à-dire, la belle politique libérale, la politique de l'honorable Mackenzie King.

Les présidents de l'assemblée étaient Mmes E. Moreau, Charles Marcotte, O. Legault et Joseph Provost, tandis que les présidents étaient MM. Saul Laporte, le président de l'Association des bouchers de Montréal, avec quatre présidents à la tribune, il appartenait à une dame de parler en premier lieu et c'est Madame Joseph Provost qui a été le premier orateur de la soirée.

Madame Provost s'est plu à assurer que dans la présente lutte, il n'est guère nécessaire de parler du candidat conservateur dans la division, puisqu'il était évident que le candidat libéral, M. Denis, était le seul à faire valoir l'éloge de la politique libérale, l'orateur a assuré le Dr Denis que les électrices de la division Saint-Denis voteront en bloc pour lui.

M. C. BASTIEN

M. Bastien est très applaudi alors qu'il s'avance à la tribune. Après avoir complimenté Madame Provost de la façon habile avec laquelle elle défendait la politique libérale, il rappelle à l'auditoire qu'il est né dans la même paroisse que le candidat libéral de la division, le Dr A. Denis, qu'il a bien connu le père de ce dernier. M. Arsène Denis qui a rendu de grands services à son comté et à sa province, qui était pour lui, en même temps qu'un honneur, un devoir de d'appuyer la candidature du député sortant de charge, du candidat officiel du parti libéral.

En 1896, continue l'orateur, alors que sir Wilfrid Laurier abaissait le tarif sur les machines agricoles, on a vu les conservateurs, la feuille de chou, c'est-à-dire la Montréal Gazette, crier à la faillite, à la destruction du pays et pour cela, c'est de 1896 à 1897 que le Canada a connu sa plus belle époque de prospérité.

L'orateur dit ensuite les raisons pour lesquelles le peuple ne peut aimer Meighen. C'est lui qui a subverti la constitution du pays lors de l'acte du bailloir, de la loi du droit de vote des étrangers, lors de la conscription.

M. Bastien s'est énergiquement attaqué à M. Patenaude, lui reprochant qu'il prend son argent chez les actionnaires du Pacifique Canadien qui sont anxieux de faire main basse sur le Canadian National à des conditions faciles.

Le parti libéral est le parti de la nation canadienne toute entière, M. Meighen qui, en Ontario, se vante de prendre 10 sièges dans Québec, comment peut-il le prendre, si ce n'est par l'entremise de Patenaude, qui voyant que sa cause a menacé de disparaître, a encouragé la ploutocratie de sir Wilfrid Laurier à la sienne. L'orateur termine en faisant l'éloge du Dr Denis.

LE DR A. DENIS
L'agitateur principal de la source

GRAND RALLIEMENT, CE SOIR, DANS LAURIER-OUTREMONT

Me Charlemagne Rodier, c.r., l'ex-maire Médéric Martin, Me N.-K. Laflamme, c.r., et plusieurs autres orateurs adresseront la parole, en faveur de Me J.-A. Mercier, c.r., le candidat libéral, au collège Saint-Jean-de-la-Croix.

Un grand ralliement libéral des électeurs et des électrices de la division de Laurier-Outremont, aura lieu ce soir, à 8 heures et 15, dans la grande salle du collège Saint-Jean-de-la-Croix, coin des rues Saint-Zotique et Saint-Dominique. Ce grand ralliement sera la dernière assemblée de Me J.-A. Mercier, c.r., le populaire candidat libéral dans la division de Laurier-Outremont et des orateurs émérites, parmi lesquels on remarque, en outre du candidat, Me Charlemagne Rodier, c.r., Me N.-K. Laflamme, l'honorable Médéric Martin, y adresseront la parole.

La campagne électorale se termine ce soir, et les organisateurs libéraux de Laurier-Outremont ont décidé, avant qu'elle s'achève, de démontrer d'une façon éclatante, par une assemblée montrant des électeurs et des électrices de la division de Laurier-Outremont, la grande popularité du candidat libéral, Me J.-A. Mercier. Tous les électeurs et toutes les électrices libérales de la division sont en conséquence invités à assister avec leurs amis à cette manifestation.

Sur la liste des orateurs on relève les noms de Me J.-A. Mercier, c.r., le candidat libéral, Me Charlemagne Rodier, c.r., l'ex-maire Martin, Me N.-K. Laflamme, c.r., Me Bernard Bourdon, ancien président de la Jeunesse Libérale, Me Bernard Bissonnette, avocat, M. George Crompt, orateur ouvrier.

Électeurs et électrices de Laurier-Outremont, rendez-vous en foule ce soir au collège Saint-Jean-de-la-Croix.

DANS SAINT-JACQUES, CE SOIR

Ce soir, clôture de la campagne. M. Fernand Rinfret, candidat libéral, tiendra sa dernière assemblée, à 8 heures, dans la salle de l'école Salaberry, (coin des rues Robin et Beaudry).

Il sera accompagné des orateurs qui ont fait la campagne avec lui. Les dames y sont très spécialement invitées et un grand nombre de sièges leur seront réservés.

DANS LA DIVISION SAINT-DENIS

Deux grandes assemblées libérales termineront la campagne, ce soir, dans la division Saint-Denis. L'une sera tenue dans la vaste salle de l'Académie Saint-Paul (angle Beaubien et Saint-Denis), l'autre à l'école Bruchési (angle de la rue Chambord et du boulevard Saint-Joseph). A chacune de ces assemblées, des orateurs distingués adresseront la parole.

POUR LE DR DESLAURIERS

La dernière assemblée de la campagne du Dr Deslauriers aura lieu ce soir, le 28 octobre, à 8 heures, dans la salle paroissiale du Sacré-Cœur, où entre autres orateurs distingués, l'honorable Médéric Martin, ancien maire de Montréal, adressera la parole.

TRIOMPHE DE L'HON. A. CARDIN DANS LAPRAIRIE-NAPIERVILLE

Plusieurs milliers de personnes acclament le jeune et distingué ministre de la Marine et des Pêcheries qui adresse la parole, hier soir, à St-Rémi, en faveur de M. Roch Lancôt, candidat libéral. — Le ministre est longuement acclamé par la foule, de même que M. Lancôt. — Violente sortie contre M. Patenaude.

(De notre envoyé spécial). Saint-Rémi de Napierville, 27. — Une magnifique triomphe a marqué ce soir la clôture de la campagne électorale de M. Roch Lancôt, député sortant de charge et candidat libéral dans le comté de Laprairie-Napierville. Ce triomphe a été remporté au cours d'une importante assemblée tenue dans la salle du Collège de Napierville, où se réunissaient plusieurs milliers de personnes, venues de tous les coins du comté. Cette assemblée fut présidée conjointement par MM. Olivier Dupuis, préfet du comté de Laprairie, et Flavien Boucher, de Saint-Rémi. Tous deux s'acquittèrent de cette délicate tâche avec beaucoup de tact et de dignité. Ils présenteront à tour les orateurs de la soirée.

La foule qui avait envahi la vaste salle du Collège fut heureuse de saluer par des applaudissements prolongés et de chaleureuses acclamations, l'arrivée dans la salle, de l'honorable Arthur Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries. Celui-ci prononça un magistral discours et fit un magnifique exposé de la véritable politique libérale suivie par le gouvernement King. L'honorable M. Cardin ne s'est pas montré très tendre pour les candidats "indépendants" contre lesquels il fit une violente sortie, à la fin de son discours. Le ministre attaqua surtout M. Patenaude à qui il reprocha sa trahison envers son chef M. Meighen, de même que son hypocrisie perfide.

L'honorable M. Cardin a su démontrer d'une façon indiscutable, que les industries canadiennes n'ont pas à souffrir des modifications tarifaires du gouvernement Mackenzie King. Il a cité des chiffres officiels qui établissent ce fait et chacune de ses déclarations faites dans le but de démentir celles de M. Patenaude, furent vivement applaudies. Nous pouvons dire que le ministre de la Marine est de nouveau ministre du digne lieutenant du premier ministre du pays; qu'il a su se battre une fois de plus comme se bat le fils du bon comte, qu'il représente si dignement au Canada. (A suivre à la page 6)

UN ENORME BLOC DE PIERRE BROYE UN OUVRIER A MORT

Le bloc de roc pesant au moins une demi-tonne lui tombe sur la jambe qu'il broie. — La victime est transportée à l'hôpital où elle meurt peu après à la suite de la perte de sang qu'elle avait faite. — Autres accidents.

Edouard Brière, 2381 rue St-André, 33 ans, employé à la Montreal Quarry, 800 Belecasse, a été victime hier après-midi à 4.45 heures d'un fatal accident. Il a eu une jambe fracturée et a subi des blessures tellement graves que ses blessures ont causé sa mort à 7.30 heures à l'hôpital Notre-Dame où il avait été transporté. Le cadavre a été transporté à la morgue où le coroner tiendra enquête aujourd'hui.

A l'hôpital Notre-Dame, on a appris que Brière était à travailler dans la carrière lorsqu'un énorme bloc de pierre, pesant au moins une demi-tonne lui tomba sur la jambe d'une forte hauteur. Brière eut la jambe fracturée et il demeura pris sous la pierre.

Ses camarades de travail se portèrent à son secours et ils parvinrent à enlever le bloc de roc mais Brière avait à ce moment perdu une forte quantité de sang, ce qui rendait des soins médicaux très difficiles. On le pansa d'abord sur place, puis il fut transporté à l'hôpital où il mourut quelques heures plus tard.

EN BAS D'UN ARRIVE

Alors qu'il travaillait dans un arène, sur l'avenue Wellington, à Montréal-Ouest, M. Allard, 30 ans, 81 rue Sanguinet, employé de la Montreal Light, Heat & Power, est tombé sur le pavé hier après-midi à 2.30 heures et s'est infligé une profonde coupure à la tête. Il souffre aussi d'une fracture possible du crâne.

Après avoir frappé un coup de poing dans la vitrine d'une taverne, rue Centre, J. Genovick, 37 ans, 129 Richardson, a été transporté à l'hôpital Général où on a dû lui faire des points de suture à la main. Son état n'est pas grave. L'incident est arrivé hier soir vers huit heures.

VICTIMES DE L'AUTO
Joseph Nantel, 48 ans, 2272 rue

A VENDRE
Machine à écrire REMINGTON NEUF, dernier modèle, à vendre, à prix intéressant.
S'ADRESSER A CASIER 85. LE "CANADA"